

RAPPORT D'ACTIVITE 2006



Jaime Razuri

Table des matières

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	3
----------------------------------	---

I - Une Chaîne de missions 5

1- Initiateur et démultiplicateur d'initiatives locales	5
2- Moteur et maître d'ouvrage.....	6
3- Formateur	8
4- Garant.....	8
5 -Force de proposition internationale	9
6- Fédérateur.....	12

II- D'un projet à l'autre .13

1- Mission exploratoire	13
2- Projets en phase de conception.....	15
3- Dispositifs en phase de lancement.....	18
4- Dispositifs en phase de suivi et d'accompagnement	21
4-1- Afrique	21
4-2- Amérique du Sud.....	29
4-3- Europe	33
5- Pôles régionaux	38

ANNEXES44

ANNEXE 1 : Partenaires.....	45
ANNEXE 2 : Code de déontologie Samusocial	48
ANNEXE 3 : Revue de presse 2006	51

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT 2006

Un rapport de prospective sur l'urbanisation¹, rendu public par l'Organisation des Nations Unies en octobre 2006, constate que la population citadine est sur le point de dépasser la population rurale, et examine les conséquences de cette urbanisation galopante : un bilan alarmant, caractérisé par une paupérisation des villes, la pauvreté, les maladies. Un citoyen sur trois vit dans un bidonville sans électricité, ni eau, ni accès aux services de base.

Ce constat met en lumière la nécessité de l'action du Samusocial International, qui s'attaque au corollaire de cette urbanisation souvent anarchique : l'exclusion sociale d'une partie de la population, laissée pour compte, exclue de l'accès aux droits fondamentaux et privée de protection. C'est à la rencontre de ces enfants, femmes et hommes sans abri, exclus de la société, que se sont rendues les équipes mobiles des 13 Samusociaux en activité en 2006 : en dispensant, dans la rue, une aide médicale et psychosociale d'urgence, les professionnels Samusocial ont contribué à recréer un lien social avec ces personnes, à les sortir de l'urgence et à les mettre à l'abri.

Au cours de l'année 2006, la pertinence universelle de cette méthode de prise en charge de l'exclusion sociale en milieu urbain, promue par le Samusocial International, a été consacrée par le démarrage de trois nouveaux Samusociaux, à Fort de France, Pointe-Noire (Congo) et Casablanca. Une fois de plus, en s'attaquant à l'exclusion sociale dans ces trois nouvelles villes, nous avons pu vérifier que la méthode Samusocial pouvait être adaptée à tous les contextes urbains et à tous les types de populations, enfants ou adultes isolés de la rue, femmes répudiées ou victimes de violence, familles en situation d'extrême vulnérabilité dans les bidonvilles, personnes sans-abri toxicomanes... Ce constat sera encore vérifié en 2007 avec le lancement, pour la première fois dans un pays asiatique, au Vietnam dans les rues de Ho Chi Minh Ville, d'équipes mobiles Samusocial ou lorsque le projet de création d'un Samusocial, au Caire, viendra conforter les conclusions des missions exploratoires menées en Egypte en 2006.

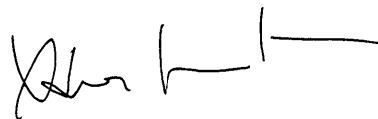
Il était donc temps de rendre plus visible l'universalité de cette méthode en lui conférant une assise scientifique : c'est pourquoi le Samusocial International a jeté fin 2006 les jalons de la création d'un Observatoire International de la Grande Exclusion. A travers un travail de capitalisation et d'homogénéisation des données et savoirs des différents Samusociaux, cet Observatoire sera en mesure de mener des analyses comparatives sur les populations bénéficiaires et de faire ressortir les meilleurs pratiques de prise en charge. Sur cette base, le Samusocial International entend renforcer son action d'éducation et de diffusion des connaissances : c'est pourquoi, parallèlement à son diplôme sur l'abord des enfants errants, il va lancer début 2007, un cours à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur l'exclusion sociale en milieu urbain.

Fort de cette crédibilité, le Samusocial International a bénéficié en 2006 d'une reconnaissance accrue, à la fois institutionnelle et privée, qui lui a notamment permis d'obtenir des financements de la Commission Européenne, du Ministère des Affaires Etrangères français et de grandes entreprises et fondations. Je tiens d'ailleurs ici à remercier tous ces partenaires, qui nous ont fait confiance et ont rendu possible le développement du Samusocial International.

Enfin, je souhaite rendre hommage à toutes les équipes Samusocial qui travaillent sur le terrain auprès des personnes exclues, par delà le monde.

¹ *World Urbanization Prospects*, ONU, oct 2006

Jour après jour, le Samusocial International enrichit sa réflexion grâce à ses échanges réciproques de savoirs avec les autres Samusociaux. Je ne doute pas que le Samusocial International saura en 2007 tirer profit de ce formidable réseau de partenaires, unis par une déontologie, une méthode et des principes d'action communs, pour promouvoir de nouvelles synergies d'action susceptibles de renforcer les moyens de la lutte contre l'exclusion sociale.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Luc' followed by a horizontal line.

I - Une Chaîne de missions

En 2006, le Samusocial International a poursuivi et développé ses missions, sur le modèle mis en œuvre les années précédentes. ONG au concept particulièrement novateur, il **stimule les initiatives des acteurs locaux**, et vise à mettre en place, dans les grandes capitales du monde, des dispositifs d'assistance aux personnes victimes de la grande exclusion, dispositifs **autonomes et pérennes** agissant selon la philosophie, les objectifs et l'organisation « Samusocial ». Pour ce faire, il intervient à différents niveaux, selon une chaîne de missions, de l'initiation du projet au suivi de la qualité de l'intervention.

1- Initiateur et démultiplicateur d'initiatives locales

Toutes les grandes villes du monde, aussi bien en Occident que dans les pays en développement, engendrent des ruptures sociales, de la perte de sens, de la souffrance physique, de l'addiction, de la détresse... Depuis quelques années, les responsables de ces grandes villes montrent un intérêt croissant pour le Samusocial, cette structure innovante qui agit en urgence et prend en compte l'exclusion dans sa dimension multiforme, complexe et ubiquitaire. Le Samusocial International répond à cette demande et accompagne la création de « Samusociaux » locaux. A travers les villes et les pays, les visages de l'exclusion sont multiples : clochards, femmes abandonnées, jeunes migrants, toxicomanes, enfants de la rue... Le Samusocial propose une **méthode d'approche universelle** car toutes ces personnes sont des « victimes », trop faibles pour venir d'elles-mêmes vers les structures existantes et vers lesquelles il faut donc aller, afin de tenter de leur porter assistance.

Le Samusocial International a pour objectif de mettre en place des **dispositifs locaux autonomes et pérennes**. C'est pourquoi il accompagne un projet seulement si celui-ci est voulu et soutenu par les autorités du pays : il agit comme un **démultiplicateur d'une initiative locale** qu'il va aider à grandir et à se structurer. Aussi, avant toute mission exploratoire dans une ville, **une demande officielle de la part des autorités** et/ou des administrations compétentes doit avoir été formulée. Il s'agit de construire un projet en harmonie avec les axes politiques du pays et d'assurer les conditions de sa pérennité.

C'est dans ce cadre que le Samusocial International répond aux **nombreuses demandes de visite** du Samusocial de Paris issues d'acteurs politiques, aussi bien français qu'étrangers, mais aussi de représentants des média ou d'autre structures intéressées par le dispositif. La présentation des missions développées depuis 13 ans par le dispositif parisien et l'action menée par le Samusocial International dans d'autres pays leur permet de découvrir l'approche spécifique de la grande exclusion proposée par le Samusocial ; ils peuvent ensuite envisager la mise en place d'un tel dispositif dans leur circonscription ou pays, rendre publique l'action parisienne et ainsi susciter de nouvelles actions, ou encore envisager des partenariats intéressants au niveau opérationnel.

Ainsi, en 2006, sont venus découvrir le Samusocial de Paris :

- deux représentantes de municipalité de quartier de la **ville de Moscou**, en février, ainsi que six représentants de la ville en avril,
- une représentante de la Direction de la Santé et du Développement Social de **Guyane**, en juin,
- un psychologue du **Samusocial de Nice** a participé à une tournée de la Maraude psychosociale du Samusocial de Paris en juillet,
- quinze étudiants à l'ENA de l'Ecole centrale du **parti communiste chinois**, en décembre,

- six représentants des structures partenaires du Samusocial Moskva, à **Moscou** (hôpitaux, institutions, universités, structures sociales...) en décembre.

Ces visites peuvent ensuite donner lieu à une **demande de missions exploratoires** par les autorités politiques ; le Samusocial International se rend alors dans la ville pour évaluer la pertinence de la mise en place d'un dispositif Samusocial et sa faisabilité.

Ainsi, une mission exploratoire politique a été menée à **Fort-de-France**, en **Martinique**, en avril suite à une visite du maire de Fort-de-France au Samusocial de Paris en 2004, suivie d'une première mission menée en 2005. La mission d'avril 2006 a permis de valider le projet de labellisation « Samusocial » d'une structure existante, travaillant au profit des personnes sans abri de Fort de France.

De la même façon, une mission a été menée au **Caire**, en **Egypte**, en septembre, suite à la rencontre en France d'un homme d'affaires français installé en Egypte, qui estimait extrêmement pertinent de proposer l'expertise du Samusocial International aux autorités égyptiennes.

Cette phase exploratoire, de premiers contacts, est aussi nécessaire dans la mesure où elle permet d'évaluer non seulement la pertinence du projet mais aussi de déceler les difficultés auxquelles il se heurtera : ainsi le projet à **Athènes**, en **Grèce**, a-t-il été suspendu en 2006 en raison de la complexité de la situation politique, en attendant les élections municipales à l'automne 2006.

2- Moteur et maître d'ouvrage

Le Samusocial International n'est pas seulement un initiateur de projet, il en assure aussi la conception et la mise en œuvre, une fois validée la volonté politique locale de mettre en place un tel dispositif. Il réalise pour ce faire plusieurs missions afin de s'assurer de la faisabilité du projet et de sa pertinence dans un premier temps, puis de le construire en partenariat avec les acteurs locaux. Cette conception aborde des aspects aussi divers que :

- **l'analyse du contexte local** et des spécificités du pays, et la mise en œuvre de la méthode « Samusocial » dans ce cadre spécifique ;
- l'organisation d'une **chaîne d'activités cohérentes**, l'objectif des projets étant de toucher les plus vulnérables et de leur porter, dans la rue, une aide pluridisciplinaire et adaptée ;
- l'inscription dans un **réseau de partenaires** afin de créer une chaîne d'intervention. L'identification et le choix de partenaires permet, en outre, de renforcer les actions existantes, en favorisant la complémentarité. L'idée sous-jacente à ces collaborations est, à terme, la création d'une régulation de l'urgence, permettant de répondre aux situations particulièrement difficiles ;
- l'établissement d'un **budget** et d'un plan de financement, généralement sur une base triennale ;
- la réflexion sur la **forme juridique** que prendra la structure porteuse du projet, afin de déterminer la plus adaptée : celle qui permettra une souplesse à la fois d'intervention, d'évolution et de partenariat. Le Samusocial International veille en outre à la constitution des organes de direction qui la composent et à leur fonctionnement.

En 2006, le Samusocial International a accompagné de cette façon un projet en phase de conception : à **Ho-Chi-Minh Ville** au **Vietnam**. Une correspondante expatriée, en relation directe avec le siège parisien, a avancé dans la définition du projet, l'établissement de partenariats, la mise en place du bureau local et la recherche de financements.

Le Samusocial International pilote ensuite la mise en œuvre du projet, aussi bien lors de la phase de lancement de la structure que dans celle de développement de son activité, et ce notamment par le biais de la mise à disposition d'un directeur expatrié, dont l'activité est diverse :

- il lance la **recherche de financements** qui permettra la naissance du dispositif, aussi bien en France qu'auprès des institutions internationales ou des bailleurs locaux. De nombreuses institutions sont sollicitées, à la fois pour des soutiens financiers et des dons en nature ;
- il pilote la **mise en place des activités**, et donc le recrutement des équipes, le choix des stratégies d'intervention et l'activation des partenariats identifiés dans la phase de conception ;
- il assure le **suivi des contacts politiques** qui garantissent la viabilité du projet et qui renforcent la pérennité des dispositifs ;
- il appuie la **mise en place de la structure locale** ; le Samusocial International est de façon quasi systématique (dans les limites de la législation nationale) membre du Conseil d'Administration et conseille pour le choix des autres membres.

Ainsi, en 2006, le Samusocial International a piloté le **lancement** de deux dispositifs, en avril, à **Pointe-Noire**, au **Congo**, et à **Casablanca**, au **Maroc**, en travaillant en étroit partenariat avec son correspondant expatrié, désormais directeur exécutif du dispositif, ou directeur adjoint dans le cas marocain. Il a par ailleurs « labellisé » une structure intervenant au profit des adultes sans abri à **Fort de France**, en **Martinique**, permettant à celle-ci de rapprocher son activité, notamment en termes de qualité de l'intervention, de celle des autres dispositifs.

Enfin, il a **accompagné dans leur développement** les projets lancés les années précédentes : à Ouagadougou au **Burkina**, à Bamako au **Mali**, à Dakar au **Sénégal**, à Alger en **Algérie**, à Bruxelles en **Belgique**, à Lima au **Pérou**, à Cayenne en **Guyane**, à Bucarest en **Roumanie** et à Moscou en **Russie**. Ce soutien passe aussi bien par la formation des équipes, la réflexion à des problématiques communes au niveau international, la mise en place d'outils que par la participation au Conseil d'Administration pour suivre de près la gestion de l'association ou l'aide à la recherche de financements.

Afin d'assurer cette mission, le Samusocial International met en œuvre des moyens tournés vers l'opérationnel :

- **10 directeurs expatriés** mis à disposition des structures locales par le Samusocial International (dont deux recrutés par le Samusocial International mais pris en charge par les autorités locales) ;
- un **financement** pour couvrir les dépenses engendrées par la phase de conception ;
- une équipe siège composée de **deux chargées de programmes internationaux**, salariées à plein temps, d'**une responsable de la formation**, mise à disposition par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et d'**une chargée de programmes France** ;
- des **partenaires** qui accompagnent le Samusocial International depuis son lancement : la Fondation Internationale Carrefour, Air France, le Groupe Développement, le Samusocial de Paris (voir Annexe 1) ou qui ont décidé de soutenir l'action de l'association en 2006, tels que, notamment, la Fondation Internationale Carrefour, la Fondation Orange ou Sanofi-Aventis.

3- Formateur

La formation des équipes locales est conçue comme un axe prioritaire car elle seule leur permet d'intégrer les principes d'action du Samusocial, de les pérenniser, de les diffuser et donc d'assurer la qualité des prestations offertes par chaque dispositif. Cette formation prend une double forme :

- Le premier volet est la **formation des équipes sur le terrain** : le Samusocial International mandate des experts qui ont pour mission de former les équipes locales aux caractéristiques des personnes à la rue, d'une part, et aux procédures de l'urgence sociale, d'autre part. L'approche des personnes en situation de grande exclusion nécessite en effet des procédures précises et un grand professionnalisme. Ces formations alternent théorie et pratique. Elles fournissent aux équipes locales des outils d'analyse permettant une meilleure prise en charge des personnes et un questionnement continu sur leur travail. En 2006, **16 sessions de formation** de ce type ont été organisées dans les différents dispositifs accompagnés par le Samusocial International.

- Le second volet est la réalisation de **stages** dans des dispositifs existants de type Samusocial, en premier lieu le Samusocial de Paris. Les équipes locales sont accueillies dans les différents services de la structure parisienne et peuvent ainsi découvrir un modèle abouti de « Samusocial ». Ce type de stage permet aux équipes en formation et aux équipes de la structure accueillante d'échanger sur leurs méthodes d'approche et de travail, et d'apprendre de ces regards croisés sur leurs expériences respectives. En 2006, **les équipes de six dispositifs** accompagnés par le Samusocial International ont effectué un stage à Paris, mais aussi les équipes de structures travaillant au contact de personnes en situation de grande exclusion (ainsi **deux équipes suisses** ont-elles effectué un stage au Samusocial de Paris en 2006). Par ailleurs, le Samusocial International souhaite développer des échanges de personnel entre l'ensemble des Samusociaux existants dans le monde et oeuvrant auprès d'un même type de population.

La formation des équipes, sur le terrain, se complète par la mise en place de **formations universitaires** visant à transmettre à des professionnels de terrain le savoir issu de l'expérience du Samusocial International, mais aussi de celle de divers partenaires. C'est ainsi qu'a été lancé en 2003, un diplôme inter-universitaire, « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles », en partenariat avec deux universités de médecine parisiennes. Douze personnes, issues de la 3^e promotion, ont été diplômées lors d'une cérémonie de remise de diplômes en septembre 2006. Cet enseignement a été reconduit pour l'année universitaire 2006-2007 : 17 personnes, sélectionnées parmi 23 candidats, composent la quatrième promotion. Par ailleurs, un projet d'enseignement porté par le Samusocial International a vu le jour à L'Institut d'Etudes Politiques de Paris, dans le cadre d'un Master Affaires Internationales, pour l'année universitaire 2006-2007, sur le thème de « l'exclusion sociale en milieu urbain : villes du Nord et villes du Sud ».

4- Garant

Le Samusocial étant, avant tout, une philosophie et une méthode, garantir la qualité de l'intervention des dispositifs mis en oeuvre est un des objectifs primordiaux du Samusocial International.

Ainsi, le Samusocial International effectue un suivi régulier des activités des Samusociaux afin, entre autres, d'évaluer la qualité de leurs interventions. Pour ce faire, il effectue **une à deux missions de suivi par an** : elles ont pour but d'évaluer l'activité d'un point de vue à la fois opérationnel, organisationnel, administratif et financier. L'objectif est d'expertiser et de labelliser les Samusociaux locaux. Une analyse d'indicateurs clé, aussi bien quantitatifs que qualitatifs, ainsi

qu'un **suivi régulier** à la fois financier et administratif sont effectués par le Samusocial International.

Par ailleurs, le Samusocial International cherche à protéger le label « Samusocial » : c'est dans cette optique que fin 2003, il avait été procédé au **dépôt de la marque « Samusocial »** auprès de l'**Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle** (OAPI), pour défendre ainsi, dans seize pays d'Afrique, son nom et son action. La validation de ce dépôt est parvenue en 2004. Par ailleurs, la marque a aussi été déposée, pour un certain nombre de pays dans lesquels le Samusocial International est actif, auprès de l'**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle** (OMPI) en juin 05 ; ce dépôt a été notifié aux Etats concernés le 1^{er} décembre 2005.

Enfin, l'appartenance au Samusocial International se matérialise par une **convention**, qui définit les relations entre l'association française et les dispositifs locaux, et par laquelle ces derniers s'engagent à respecter un **Cahier des charges** - définissant les critères de qualité minimum auxquels doit répondre tout dispositif portant le nom « Samusocial » -, et une **Charte** établissant la philosophie de l'approche Samusocial. La structure locale s'y engage à ne pas modifier son objet ou ses activités sans en référer au préalable au Samusocial International. Cette convention demande aussi aux organisations locales de soumettre, pour accord, au Samusocial International, les nouveaux partenariats nationaux et internationaux envisagés, la création de structures de type « Samusocial » et le développement de nouvelles missions. L'année 2006 a été l'occasion de définir un cahier des charges plus précis pour les dispositifs subsahariens à destination des enfants, cahier des charges ayant vocation à être présenté aux assemblées générales des quatre structures, pour validation, en 2007 ; par ailleurs, a été adopté un **Code de déontologie Samusocial** (Annexe 2), destiné aux différentes personnes en relation avec un dispositif Samusocial, aussi bien salarié, que bénévole, stagiaire ou membre du Conseil d'Administration, afin de définir des règles communes de comportement et d'engagement. L'objectif est de **veiller à la cohérence globale** des actions mises en œuvre et de protéger ainsi la qualité des dispositifs.

Chaque Samusocial s'engage également à **rendre compte mensuellement ou trimestriellement** de ses activités au Samusocial International et à lui faire parvenir, en fin d'année, un rapport d'activité et un rapport financier sur l'exercice écoulé ; ses comptes doivent par ailleurs être certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant.

5 -Force de proposition internationale

Les populations vivant dans la grande exclusion sont très mal connues. A travers ses activités, le Samusocial a pour vocation **d'observer les phénomènes d'errance** : l'établissement de fiches au moment de la rencontre ou de l'accueil d'une personne permet de récolter un certain nombre de données sur cette population, de définir une typologie des publics et de mieux connaître leur mode de vie. Grâce à ces données, des indicateurs sociaux sont tenus à jour et des études thématiques peuvent être réalisées pour les compléter. L'objectif est double : d'une part, mieux connaître la population dont le Samusocial s'occupe et, d'autre part, faire des propositions aux pouvoirs publics.

Sous l'expertise du Samusocial International, chaque antenne locale organise le **recueil des données** collectées dans ses différentes missions : dans ce domaine, les nouveaux dispositifs peuvent tout particulièrement bénéficier du transfert de compétences des autres Samusociaux, en reprenant les outils existants. La pertinence des paramètres retenus, le caractère descriptif des informations médico-sociales collectées, la transversalité des variables utilisées et sans cesse affinées permettent à chaque Samusocial d'assurer une veille sociale et médicale capable

d'identifier, de décrire et d'analyser les tendances des pathologies affectant les populations prises en charge ainsi que les tendances de leur profil socio-démographique.

En 2006, le Samusocial International a lancé le chantier d'un **Observatoire International de la grande exclusion**. L'Observatoire du Samusocial International se présentera comme une structure d'appui technique et d'expertise scientifique pour le recueil et l'exploitation des données recueillies par chaque Samusocial sur ses activités et ses bénéficiaires, ainsi que pour la mise en œuvre d'autres enquêtes sur la grande exclusion. Proposant une perspective large sur l'exclusion urbaine à travers le monde, le long de projets pluridisciplinaires (santé publique, démographie, sociologie, psychologie), l'Observatoire remplira une triple mission : répondre aux demandes d'expertise et de soutien des Samusociaux locaux, valoriser l'expérience et la connaissance Samusocial dans le domaine de l'exclusion et élargir le public concerné par la problématique de l'exclusion.

✧ **Une vue d'ensemble de l'exclusion.**

Au 31 décembre 2006, il existait 13 Samusociaux, et deux nouvelles structures devraient voir le jour en 2007. Chaque structure recueille des données sur son activité et son public. L'Observatoire du Samusocial International aura vocation à centraliser les informations récoltées sur chaque site et développera des analyses comparatives de l'exclusion, de ses publics, de ses enjeux, de ses évolutions. Ainsi l'Observatoire offrira-t-il une vue d'ensemble de la grande exclusion, qui manque dans le paysage actuel de la recherche sur les sans-abri comme dans la formation des professionnels qui leur viennent en aide. Pour ce faire, l'Observatoire puisera dans des disciplines variées.

✧ **Une perspective pluridisciplinaire.**

A l'instar de l'Observatoire du Samusocial de Paris, l'Observatoire du Samusocial International visera à déployer ses analyses selon trois axes, de **santé publique**, de **démographie**, et de **sociologie et psychologie**, qui permettent de considérer la variété des problèmes qui se posent tant aux professionnels Samusocial qu'aux usagers des structures.

Une justification centrale des professions de l'urgence sociale est d'apporter une aide médicale aux personnes les plus vulnérables et plus éloignées des systèmes ordinaires de soins. La vulnérabilité des sans-abri peut se lire comme une question de santé publique. La prévalence de pathologies dans les populations à la rue est aussi ce qui les éloigne de prestations ordinaires de soin. La connaissance des pathologies et des risques de santé qui affectent les sans-abri paraît ainsi capitale tant pour orienter l'action des Samusociaux au plus près des besoins des usagers, que pour faire avancer leur accès aux droits en matière de santé.

Sur un plan socio-démographique, des études quantitatives, sur les publics de sans-abri pris en charge et sur les activités menées dans les différents Samusociaux, paraissent également importantes pour caractériser des groupes d'individus particulièrement fragiles, réfléchir et adapter l'action, tirer profit, ici, d'expériences vécues et conduites ailleurs.

Enfin pour mieux agir auprès des sans-abri, il convient d'acquérir une connaissance précise des perspectives qu'ont les sans-abri sur leurs problèmes, une compréhension de leurs capacités et de leurs vulnérabilités propres, qui imposent une optique davantage anthropologique et psychologique sur les mondes de la grande exclusion.

Dessiner une représentation globale de l'exclusion n'interdit donc pas d'entrer dans la complexité de ses enjeux. L'engagement pluridisciplinaire de l'Observatoire représente une plus-value pour les Samusociaux, comme pour leurs partenaires.

✧ **Trois missions : réfléchir et enrichir la pratique, valoriser l'expertise Samusocial et promouvoir le plaidoyer à travers le monde.**

Les Samusociaux recueillent des informations qui leur servent à produire des rapports d'activité et des enquêtes ponctuelles, mais ne disposent pas ou rarement d'un appui technique et scientifique pour élargir leurs travaux et renforcer leur pertinence, ou pour développer des recherches plus approfondies. L'Observatoire répondra à cette demande d'expertise, en mettant à disposition de chaque Samusocial des compétences techniques et scientifiques pluridisciplinaires, en aidant à la recherche de financements et à la construction de nouvelles enquêtes, de comparaison internationale notamment.

Ce faisant, les travaux propres de l'Observatoire, à partir des données des différents Samusociaux, comme les analyses produites localement, à l'initiative ou sous la supervision scientifique de l'Observatoire, permettront de valoriser les savoir-faire et les connaissances Samusocial, auprès des partenaires financiers ou institutionnels de l'association.

Les productions scientifiques de l'Observatoire constitueront donc des arguments conséquents dans la mission de plaidoyer confiée à chaque Samusocial. Les perspectives locales sur le sans-abrisme s'enrichiront à l'horizon de comparaisons internationales, de sorte que l'Observatoire soit un appui pour le plaidoyer Samusocial, tant auprès d'interlocuteurs locaux et nationaux, que d'interlocuteurs transnationaux.

Initiateur, coordinateur, et producteur de recherches sur l'exclusion, l'Observatoire du Samusocial International a vocation à proposer une expertise internationale sur la grande exclusion utile aussi bien aux Samusociaux qu'à leurs partenaires financiers et institutionnels.

Ces observations permanentes issues des missions du Samusocial révèlent les carences dans la prise en charge médico-sociale des personnes en situation de grande exclusion et permettent donc de se positionner comme **force de proposition auprès des pouvoirs publics**.

Enfin, la participation à de nombreuses conférences, les interventions auprès de publics divers, les reportages réalisés sur les différents dispositifs ou encore les articles publiés dans des revues spécialisées permettent de **faire connaître** la population vivant en situation de grande exclusion, souvent absente des médias et méconnue du grand public, et de présenter l'approche spécifique proposée par le Samusocial (Annexe 3). Ces actions de communication visent à susciter des changements dans le regard porté sur ces populations mais aussi à préparer un terrain favorable pour faire évoluer leur prise en charge.

C'est pour cette raison que le Samusocial International remet régulièrement à jour ses outils de communication ainsi que son **site internet** (www.samu-social-international.com) et en a lancé, en 2005, une version en langue anglaise. Celui-ci est régulièrement enrichi par des articles traitant de la problématique de la grande exclusion, mais aussi par les newsletters trimestrielles réalisées par chacun des dispositifs en activité (www.samu-social-international.com/document.htm) ; enfin, celle-ci a été complétée par le lancement d'un blog (www.samusocial-international.typepad.com), en mai 2006, afin de mieux faire connaître l'association et son activité, par la mise en ligne régulière d'informations.

6- Fédérateur

Le Samusocial International se conçoit donc comme un fédérateur de projets portés par des associations locales. A ce titre, il est « **une ONG d'ONG** ». Chaque entité locale portant le nom « Samusocial » adhère à la philosophie et à l'analyse « Samusocial » et développe une méthode d'intervention spécifique. Elle est, en outre, liée au Samusocial International par le biais d'une convention de partenariat (qui implique l'adhésion à la Charte du Samusocial International, au Cahier des Charges et au Code de Déontologie de tout dispositif Samusocial).

En initiant des projets, en accompagnant leur mise en œuvre, en formant les équipes qui les composent, en garantissant la qualité de leurs interventions et la transparence de leur fonctionnement, le Samusocial International **démultiplie les énergies et ressources existantes, en réel ensemble**.

Le lancement de nouveaux projets, comme le développement des dispositifs existants, se nourrissent de la Fédération que représente le Samusocial International. En juin 2006 était organisée la **troisième réunion des coordinateurs de projet** : elle a réuni, à Paris, douze directeurs de Samusociaux locaux existants ou en projet et leur a permis de faire connaître l'activité de leur structure comme de réfléchir, ensemble, à des problématiques transverses telles que la planification stratégique, le lancement de l'Observatoire, des aspects de gestion des ressources humaines, ou encore de communication.

L'objectif est donc de permettre aux différents dispositifs de **se nourrir de l'expérience de leurs pairs** et de bénéficier d'un « savoir » commun.

Ainsi, le Samusocial International se conçoit-il comme une structure en perpétuelle évolution, **capitalisant l'expérience** acquise par les dispositifs locaux, pour la ré-investir dans les structures dont elle accompagne la conception et la mise en place. Ces aller-retours permettent d'adapter et d'affiner systématiquement la méthode proposée et de répondre par la souplesse à la complexité multiforme des populations auxquelles s'adressent les Samusociaux.

II- D'un projet à l'autre

1- Mission exploratoire

- **Le Caire, Egypte**

Résultat de la mission

Historique

Deux missions exploratoires ont été réalisées en 2006 ; le projet a été initié grâce au soutien d'Alcatel Egypte, entreprise avec laquelle le Samusocial International est entré en contact au printemps 2006. Son président, extrêmement bien introduit en Egypte, estimait que le contexte s'avérait propice et a engagé Alcatel financièrement pour cette première phase d'étude.

La mission politique de septembre 2006 visait, entre autres, à rencontrer le National Council for Childhood and Motherhood, fondation initiée en 2003 par la Première Dame d'Egypte et porte d'entrée incontournable pour un éventuel projet au Caire. Elle a aussi permis de dresser un état des lieux de la problématique et des initiatives dans le domaine de l'assistance aux enfants de la rue. La deuxième mission, technique, menée en décembre 2006, se donnait pour objectif d'évaluer le travail des différentes structures intervenant au profit des enfants de la rue dans la capitale égyptienne.

Conclusions des missions

- L'Egypte connaît une **urbanisation croissante**, et sa capitale, véritable mégapole, concentre de nombreux problèmes du pays.
- Le **phénomène des enfants des rues** connaît une ampleur conséquente ; l'Unicef évalue leur nombre dans le pays entre 600 000 et 1 million.
- Les **initiatives existantes**, aussi bien dans le domaine associatif, qu'institutionnel, s'avèrent aujourd'hui **insuffisantes** pour répondre à cette ampleur.
- Il est néanmoins important de souligner une **réelle volonté politique** d'apporter des réponses à ce problème, notamment avec l'initiative de la Première Dame, le National Council for Childhood and Motherhood (NCCM), lancé en 2003, qui gère un numéro d'urgence à destination des enfants.
- Il apparaît enfin de **réels besoins en termes de formation** des opérateurs de terrain à la compréhension, l'approche et la prise en charge du phénomène.

Projet et calendrier

Le Samusocial International pourrait proposer un projet organisé autour de deux axes d'intervention :

- un axe opérationnel

Deux Centres Mobiles d'Aide (CMA) parcourront chaque nuit les rues d'un quartier (déterminé en partenariat avec les autorités), où le phénomène des enfants de la rue est particulièrement présent pour assurer une prise en charge médicale, psychosociale et éducative des enfants de la rue afin de favoriser leur réinsertion sociale. Ils travailleront en partenariat avec les structures existantes et s'appuieront sur une collaboration institutionnelle étroite avec le NCCM.

- un axe de formation

Des modules de formation à destination des opérateurs de terrain, en partenariat étroit avec le NCCM et l'Unicef, doublé d'un enseignement universitaire en lien avec le Diplôme Inter-universitaire initié par le Samusocial International, à Paris. Ce volet se développerait avec le soutien du NCCM et de l'Unicef.

Ces deux axes seraient complétés par deux activités transversales :

- Le renforcement du numéro d'urgence à destination des enfants, et ce en s'appuyant sur les compétences développées dans la gestion du numéro 115 par le Samusocial de Paris.
- La sensibilisation. En partenariat avec le NCCM, des actions de sensibilisation et de plaidoyer seront développées auprès des médias, du grand public et des différentes institutions, afin de mieux faire connaître le phénomène et de changer le regard porté à son égard.

Le recrutement d'un chef de projet expatrié est prévu pour le premier trimestre 2007.

Soutien du SSI

Le projet a été soutenu par Alcatel ; le Samusocial International a organisé les deux missions exploratoires ; il a pris en charge la rédaction des conclusions de ces missions et des pré-projets.

2- Projets en phase de conception

- **Ho Chi Minh Ville, Vietnam**

Historique

Le Samusocial International a mené deux missions exploratoires au Vietnam en 2005, en janvier et en mai, à l'invitation de l'ONG française Médecins du Monde France (MdM). Cette dernière mène depuis plus de trois ans un programme au profit des personnes sans-abri et semi-sans-abri du district 6 de Ho Chi Minh Ville. L'ONG souhaite se désengager de ce programme pour recentrer ses activités sur une prise en charge globale des sans-abris et semi-sans-abris atteints du VIH/sida, abandonnant, par là même, la prise en charge des populations non-séropositives. MdM a donc demandé au Samusocial International de prendre son relais pour cette partie des activités.

Les deux missions exploratoires menées par le Samusocial International ont été suivies par l'envoi d'une expatriée sur place à partir d'Octobre 2005 afin de travailler au montage du projet en partenariat avec les Autorités de Ho Chi Minh Ville et l'équipe de Médecins du Monde-France. L'année 2006 a permis d'avancer dans la définition du projet.

Résultat de la mission

Le partenaire institutionnel identifié pour la mise en place du projet est le Comité Provincial de Lutte Anti-Sida de Ho-Chi-Minh Ville (PAC), branche opérationnelle du Service de Santé de la Ville. Le Samusocial International et le PAC ont convenu d'un partenariat sur 3 ans, renouvelables, afin de mettre en place le premier projet Samusocial en Asie .

L'expatriée au Vietnam a mené un travail de repérage, en amont du lancement des activités, des futures structures partenaires du projet pour l'orientation des personnes rencontrées par les équipes mobiles.

Projet et Calendrier

Le projet a pour objectif d'offrir aux personnes sans-abri et semi-sans-abri un accès à des services médicaux et sociaux gratuits, professionnels et de proximité dans les districts 5, 6, 8 et 11 à Ho-Chi-Minh Ville.

Pour cela, le projet prévoit :

- 1) Cinq équipes mobiles d'aide qui effectueront des tournées de rue 7 nuits et 5 jours par semaine, et qui iront à la rencontre des personnes en situation d'urgence médicale et psychosociale, pour leur porter secours , dans les districts 5, 6, 8 et 11 ;
- 2) le renforcement des capacités des structures locales partenaires (mise en réseau, appui technique et animation du réseau) ;
- 3) des activités d'analyse et de formation sur la problématique des personnes en situation de grande vulnérabilité.

Le projet démarrera au printemps 2007 par une phase pilote dans le district 6, dans la continuité d'activités menées jusqu'à présent par Médecins du Monde-France, et sera étendu ensuite aux districts 5, 8 et 11 de Ho Chi Minh Ville.

A la différence des autres dispositifs, le dispositif Samusocial de Ho Chi Minh Ville ne sera pas créé sous forme d'une association locale, ce statut n'existant pas au Vietnam. Il s'agira donc d'un projet cogéré par le bureau du Samusocial International à Ho Chi Minh Ville et le Service de la Santé de Ho Chi Minh Ville.

Le projet est donc porté par le Samusocial International, par le biais de son chef de projet expatrié et l'appui technique et financier apporté par le siège parisien. Celui-ci a participé au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants

- **Fort de France, Martinique**

Activités

La visite du Maire de Fort de France au Samusocial de Paris et une mission du Samusocial International menée à la Martinique en 2004 ont permis d'envisager un partenariat tripartite entre la Mairie de Fort de France, l'Acise (association foyalaise s'adressant aux sans abri) et le Samusocial International. Celui-ci vise à apporter une meilleure réponse à la problématique multiforme de la grande exclusion, dans une ville où la dispersion des acteurs et le manque de collaboration a jusqu'alors freiné le développement d'une action cohérente et efficace. Ainsi, la mission effectuée en avril 2006 à Fort-de-France a-t-elle permis la signature de cet accord tripartite, l'Acise prenant alors le nom d'Acise - Samusocial Fort de France. Elle a été suivie, en juillet, par une mission d'évaluation du travail de terrain et de formation des équipes à l'approche spécifique Samusocial. Celle-ci a permis de mettre en avant des recommandations afin d'améliorer l'action de l'association, selon trois axes :

- renforcer le travail de rue en mettant en place des équipes spécifiques pour ce volet d'activités, en rendant la visibilité de ces dernières plus évidente (marquage du véhicule et uniformes), en permettant une meilleure transmission d'informations et un meilleur suivi des publics et enfin en organisant de nouvelles sessions de formation au profit des professionnels de terrain ;
- renforcer le recueil de données, à la fois au niveau des outils papier, notamment dans la rue, et par la constitution d'un outil informatique adéquat ;
- et enfin, renforcer le travail en réseau, par la collaboration avec les services du centre de soins et de réinsertion (à destination de publics toxicamnes) du Pr Charles-Aymé Nicolas.

Dans ce cadre, le Samusocial International s'est donc engagé à accompagner l'Acise-Samusocial dans la professionnalisation de ses équipes, par le biais de missions de formation.

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que les formes de l'exclusion rencontrée à Fort de France se rapproche de celles auxquelles est confronté le Samusocial de l'île de Cayenne (notamment en termes de public toxicomane et souffrant de problèmes psychiatriques) ; un rapprochement semblerait donc pertinent, aussi bien en termes de formation, d'échanges de pratiques que d'analyse.

Soutien du SSI

Le Samusocial International a pris en charge les deux missions effectuées en 2006, avec le soutien de l'Acise-Samusocial Fort de France pour les frais de vie de la chargée de formation, lors de sa venue en juillet 2006.

La participation du directeur de l'Acise - Samusocial Fort de France au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants a enfin permis de renforcer cet appui.

3- Dispositifs en phase de lancement

- **Pointe-Noire, Congo**

Activités

Suite à la mission exploratoire menée en juin 2005 à la mise à disposition d'une responsable de projet expatriée en octobre 2005, le dispositif Samusocial Pointe-Noire a vu le jour en janvier 2006. Il a pris la forme d'une association congolaise à caractère social et humanitaire, créée en partenariat avec la Municipalité de Pointe-Noire et le Samusocial International. Les premières activités ont débuté en avril 2006 grâce à la subvention octroyée par la Municipalité de Pointe-Noire et les différents financements acquis auprès d'entreprises multinationales et nationales installées à Pointe-Noire.

Le projet du Samusocial Pointe-Noire se présente comme suit :

Objectif général : contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue à Pointe-Noire.

Objectif spécifique : améliorer la prise en charge des enfants de la rue à Pointe-Noire.

Bénéficiaires directs :

1. Les enfants et adolescents vivant dans les rues de Pointe-Noire, garçons et filles âgés de 0 à 18 ans
2. Les structures locales, publiques ou associatives, intervenant auprès des enfants de la rue à Pointe-Noire.

Volets d'activités :

1. Assistance aux enfants de la rue à Pointe-Noire
2. Renforcement des capacités d'action en faveur des enfants de la rue

Le Samusocial Pointe-Noire a mis en place un Centre Mobile d'Aide (CMA) qui a fonctionné entre avril et novembre 2006 avec une équipe mobile d'aide, composée d'un médecin, d'un travailleur social et d'un chauffeur accueillant social, à raison de trois maraudes nocturnes hebdomadaires. Avec le recrutement d'une seconde EMA en novembre 2006, le CMA intervient désormais cinq nuits par semaine auprès des enfants de la rue à Pointe-Noire et les équipes assurent des permanences de jour cinq jours par semaine. Dans le cadre de ses activités d'assistance aux enfants de la rue, le Samusocial Pointe-Noire a, entre avril et décembre 2006, effectué 105 maraudes de nuit et rencontré 302 enfants. Les équipes ont réalisé plus de 400 prises en charge médicales, près de 200 entretiens sociaux, une vingtaine de causeries éducatives de groupe, et ont effectué 71 orientations d'enfants vers une structure médicale ou un centre d'hébergement, partenaires du Samusocial Pointe-Noire.

Soutien du SSI

Le Samusocial International et le Samusocial Pointe-Noire sont signataires d'une convention de partenariat qui définit leurs engagements réciproques et le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Pointe-Noire. Il apporte un appui technique et financier permanent à son partenaire Samusocial congolais, via, d'une part, la chargée de programmes affectée à ce partenariat, au siège du Samusocial International à Paris, et d'autre part, depuis septembre 2005, via la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International basée

au Mali à Bamako. Depuis 2006, la direction du Samusocial Pointe-Noire est en outre assurée par une expatriée mise à disposition par le Samusocial International.

En 2006, l'appui technique et financier du Samusocial International au Samusocial Pointe-Noire s'est également concrétisé par :

- la réalisation de deux missions de formation professionnelle continue des équipes à Pointe-Noire, en méthodologie d'intervention en urgence sociale et en abord clinique et psychopathologique des enfants en danger dans la rue, animées par les experts du Samusocial International ;
- la réalisation d'une mission de suivi du programme et d'expertise professionnelle par la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International, basée à Bamako ;
- l'organisation d'un séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants ;
- l'obtention, en décembre 2006, d'une subvention de la Commission européenne permettant de cofinancer à 75% le programme du Samusocial Pointe-Noire pour quatre ans.

- **Casablanca, Maroc**

Historique

A la demande de Mme Yasmina Baddou, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées au Maroc, le Samusocial International a mené une mission exploratoire à Casablanca fin 2004, mission qui a abouti à la création du Samusocial Casablanca le 18 octobre 2005.

Activités

Les deux groupes cibles identifiés comme les plus vulnérables sont les mineurs et les jeunes femmes de moins de 25 ans, avec ou sans enfant, vivant dans la rue. En assurant depuis avril 2006 une présence quasi quotidienne dans la rue de jour comme de nuit, l'association tend à améliorer leurs conditions de vie, tout en inscrivant son action dans une dynamique de collaboration avec les autorités et partenaires associatifs, ceci afin d'assurer la continuité dans leur prise en charge.

L'année 2006 a permis au dispositif de renforcer sa connaissances du public bénéficiaire et de ses territoires. En effet, les maraudes exploratoires effectuées par les équipes dans les rues de Casablanca depuis mars leur ont permis d'identifier les territoires de vie et de travail du public ciblé, et ainsi d'affiner la cartographie des territoires d'intervention. L'information alors récoltée sur le terrain a alimenté une base de donnée informatique élaborée courant 2006, et sert de base à la production de documents d'analyse sur les enfants et jeunes femmes de la rue.

Septembre 2006 a été marqué par l'inauguration par le roi Mohammed VI du Centre d'accueil et d'hébergement du Samusocial Casablanca, évènement auquel ont assisté Mme Yasmina Baddou, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées et le Dr Emmanuelli. Ce centre d'accueil et d'hébergement complète la réponse apportée par le réseau de structures institutionnelles et associatives à ces jeunes personnes en situation de rupture. Il est le lieu à partir duquel les équipes se coordonnent ; elles y assurent, de jour, le suivi des personnes rencontrées durant la maraude nocturne qui nécessitent une mise à l'abri d'urgence. Ces dernières sont accueillies au centre jusqu'à l'ouverture, le lendemain matin, des centres d'accueil et/ou d'hébergement classiques. Elles bénéficient d'un accès à des lits infirmiers, à des soins médicaux et à des entretiens psycho-sociaux.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est membre de droit du Samusocial Casablanca.

L'aide du Samusocial International à l'association marocaine a pris la forme, en 2006, d'un appui au démarrage de projet, grâce à l'expertise de la Directrice adjointe expatriée mise à disposition. De plus, le Samusocial International a assuré la première formation des Equipes Mobiles d'Aide, sur site, en octobre 2006.

La participation de la directrice et de la directrice adjoint de l'association marocaine au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants a enfin permis de renforcer cet appui.

4- Dispositifs en phase de suivi et d'accompagnement

4-1- Afrique

- **Burkina, Ouagadougou**

Activités

Le Samusocial Burkina Faso, association burkinabé créée en 2001, intervient spécifiquement, depuis 2004, au profit des enfants de la rue à Ouagadougou.

En 2006, le recrutement d'une nouvelle équipe mobile d'aide a permis d'augmenter la fréquence des tournées de rue nocturnes, désormais effectuées 7 nuits sur 7, à bord d'un camion médicalisé. Les EMA repèrent les enfants en situation de rupture familiale et/ou sociale et leur apportent une aide médico-psychosociale, sur place et/ou par orientation vers des structures médicales ou sociales partenaires. En 2006, les équipes ont effectué 272 tournées de nuit, au cours desquelles elles ont réalisé 1 142 soins médicaux et entretiens psychosociaux, et 81 orientations d'enfants vers le centre d'hébergement Renaissance géré par la Direction Régionale de l'Action Sociale en partenariat avec le Samusocial Burkina Faso. Les EMA assurent également des permanences de jour permettant d'assurer le suivi en rue d'enfants en situation particulière, de préparer et d'effectuer, le cas échéant, les retours en famille ou placements dans d'autres institutions de prise en charge. Depuis la mise en place de sa base de données en 2004, le Samusocial Burkina Faso a recensé et pris en charge 1 762 enfants de la rue à Ouagadougou.

Le Samusocial Burkina Faso est signataire d'une convention de partenariat avec le Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Sociale burkinabé, depuis décembre 2004. Celle-ci lui permet d'héberger des enfants et de disposer de bureaux et d'un cabinet médical au Centre Renaissance, rattaché à ce Ministère. Au cours de l'année 2006, le Samusocial Burkina Faso y a ainsi organisé :

- un accueil de jour : ouvert aux enfants de la rue 6 matinées par semaine, il propose à ceux qui le souhaitent des consultations et soins médicaux, un espace hygiène, des loisirs et des activités para-éducatives, ainsi que des causeries à vocation préventive (sur des sujets aussi variés que la drogue, le sida, le retour en famille, la vie dans la rue...) ; ainsi, en 2006, plus de 3 000 accueils de jour ont été effectués et plus de 2 000 soins médicaux dispensés.
- un hébergement d'urgence pour des raisons médicales et/ou sociales ainsi qu'un hébergement temporaire en attente d'un retour en famille ou d'un placement dans un autre centre offrant un hébergement de longue durée avec scolarisation ou formation professionnelle ; en 2006, 188 enfants de la rue ont été hébergés au centre Renaissance.

Dans un souci de coordination et de mise en réseau des actions en faveur des enfants des rues, le Samusocial Burkina Faso a co-fondé, en 2006, la « Coalition des Intervenants auprès des jeunes et enfants vivant en rue » avec d'autres structures travaillant à Ouagadougou dans ce domaine. Ce réseau organise des réunions mensuelles de réflexion et de concertation entre les responsables associatifs ainsi que des échanges de pratiques, sous forme, notamment de participation des intervenants des structures membres aux tournées de rue du Samusocial Burkina Faso.

Soutien du SSI

Le Samusocial International et le Samusocial Burkina Faso sont signataires d'une convention de partenariat pluri-annuelle qui définit leurs engagements réciproques et le Samusocial International

est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Burkina Faso. Il apporte un appui technique et financier permanent à son partenaire Samusocial burkinabé, via, d'une part, la chargée de programmes affectée à ce partenariat, au siège du Samusocial International à Paris, et d'autre part, depuis septembre 2005, via la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International basée au Mali à Bamako. Depuis 2004, la direction du Samusocial Burkina Faso est en outre assurée par une expatriée mise à disposition par le Samusocial International. Enfin, depuis 2005, le Samusocial International est bénéficiaire d'une subvention triennale de la Commission européenne permettant de cofinancer à 75% le programme du Samusocial Burkina Faso.

En 2006, l'appui technique et financier du Samusocial International au Samusocial Burkina Faso s'est également concrétisé par :

- la réalisation de deux missions de formation professionnelle continue des équipes à Ouagadougou, en méthodologie d'intervention en urgence sociale et en abord clinique et psychopathologique des enfants en danger dans la rue, animées par les experts du Samusocial International ;
- l'organisation d'un stage professionnel pour cinq intervenants du Samusocial Burkina Faso au Samusocial de Paris ;
- la réalisation de deux missions de suivi du programme et d'expertise professionnelle par la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International, basée à Bamako ;
- l'organisation d'un séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants ;
- le soutien à la recherche de financements, notamment auprès de Fondations européennes.

- **Mali, Bamako**

Activités

Le Samusocial Mali est une association de droit malien, créée en mai 2001, et qui a obtenu le statut d'ONG malienne, en vertu de l'accord cadre signé avec le Gouvernement de la République du Mali, en octobre 2002.

Le Samusocial Mali a lancé ses premières équipes mobiles d'aide en direction des enfants de la rue en octobre 2001 avec une fréquence de trois maraudes de nuit par semaine. En février 2003, deux tournées supplémentaires sont venues les compléter et, en septembre 2003, deux tournées spécifiquement orientées vers les jeunes filles de la rue ont été lancées. Ainsi, depuis septembre 2003, les équipes mobiles d'aide du Samusocial Mali sont présentes chaque nuit dans la rue auprès des enfants. Elles vont à la rencontre des enfants, sur leur lieu de vie, pour leur apporter une aide médicale et un soutien psychosocial et éducatif. Les EMA réalisent également des activités médico-psychosociales de jour permettant le suivi d'enfants en rue ou placés en centres, leur accompagnement pour des consultations et analyses médicales spécifiques, des permanences médicales et sociales dans les centres partenaires du Samusocial Mali.

En 2006, les équipes du Samusocial Mali ont effectué 451 maraudes ; elles ont identifié 247 nouveaux enfants dont 116 garçons, 78 filles et 53 bébés. Au cours de leurs activités, de nuit et de jour, elles ont dispensé plus de 1 700 soins médicaux, réalisé plus de 1 200 entretiens sociaux individuels et animé plus de 1 400 causeries socio-éducatives de groupe. Enfin, près de 400 orientations vers des structures sociales et médicales partenaires ont été effectuées. Depuis la mise en place de sa base de données en octobre 2001, le Samusocial Mali a recensé et pris en charge près de 1 500 enfants de la rue à Bamako.

En 2006, l'activité spécifique de lutte contre le VIH/sida auprès des jeunes filles de la rue s'est particulièrement renforcée. Ainsi, parmi les 83 jeunes filles suivies spécifiquement par l'EMA, 27 ont accepté le dépistage sérologique et 18 ont été testées séropositives, soit 67% d'entre elles ; 2 jeunes filles, répondant aux critères médicaux d'inclusion, ont été intégrées dans un programme de traitement par anti-rétroviraux. Ce constat, alarmant en termes de prévalence sérologique et d'impact sur la situation socio-économique et psychosociale des jeunes filles de la rue, amènera le Samusocial Mali à poursuivre et développer encore ses activités dans la lutte contre le VIH/sida.

Outre son projet d'assistance aux enfants de la rue à Bamako, le Samusocial Mali intervient également dans le domaine du renforcement des capacités locales dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue à Bamako, et ce, via :

- des activités de formation professionnelle, avec, en 2006, l'organisation et l'animation d'un atelier de formation pour des animateurs du projet de lutte contre le trafic des enfants, mené au Mali par Aide à l'Enfance Canada ;
- des activités de communication et de plaidoyer, avec, en janvier 2006, la participation au 3^{ème} Salon du Développement Social à Bamako, ainsi que, les 1^{er} et 2 décembre 2006, à l'Espace info Sida organisé à Bamako par le Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA, en présence du Président de la République du Mali ;
- des activités d'expertise, avec, en novembre 2006, la participation aux 1ères Journées Scientifiques organisées, à Bamako, par le Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation pour la Survie de l'Enfant (CREDOS), sur le thème « L'enfant au cœur du débat ».

Soutien du SSI

Le Samusocial International et le Samusocial Mali sont signataires d'une convention de partenariat pluri-annuelle qui définit leurs engagements réciproques et le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Mali. Il apporte un appui technique et financier permanent à son partenaire Samusocial malien, via, d'une part, la chargée de programmes affectée à ce partenariat, au siège du Samusocial International à Paris, et d'autre part, depuis septembre 2005, via la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International basée à Bamako. Depuis 2003, la direction du Samusocial Mali est en outre assurée par une expatriée mise à disposition par le Samusocial International.

En 2006, l'appui technique du Samusocial International au Samusocial Mali s'est également concrétisé par :

- la réalisation de deux missions de formation professionnelle continue des équipes à Bamako, en méthodologie d'intervention en urgence sociale et en abord clinique et psychopathologique des enfants en danger dans la rue, animées par les experts du Samusocial International ;
- l'organisation d'un stage professionnel pour trois intervenants du Samusocial Mali au Samusocial de Paris ;
- la réalisation de deux missions de suivi du programme et d'expertise professionnelle par la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International, basée à Bamako ;
- l'organisation d'un séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants.

Concernant l'appui financier du Samusocial International au Samusocial Mali, en 2006, le Samusocial International est :

- cofinancier, depuis février 2006, du projet d'appui aux jeunes filles de la rue à Bamako dans le cadre du Projet Concerté Santé Mali en partenariat avec l'Agence Française de Développement ;
- bénéficiaire, depuis décembre 2006, d'une subvention triennale de la Commission européenne permettant de cofinancer à 75% le programme du Samusocial Mali.

- **Dakar, Sénégal**

Activités

Le Samusocial Sénégal, association de droit sénégalais, a lancé ses actions au profit des enfants de la rue à Dakar en novembre 2003. Des équipes mobiles d'aide (EMA), composées de trois professionnels (un chauffeur accueillant-social, un médecin et un travailleur social), portent assistance à ces enfants cinq à six jours par semaine, par le biais de tournées de rue de jour ou de nuit. Ainsi, en 2006, 353 « maraudes » ont été effectuées par les EMA. Au cours de leurs activités, de nuit et de jour, elles ont dispensé plus de 1 300 soins médicaux et réalisé près de 70 entretiens sociaux individuels. Enfin, plus de 80 orientations vers le centre d'hébergement du Samusocial Sénégal ont été effectuées. Depuis la mise en place de sa base de données en 2003, le Samusocial Sénégal a recensé et pris en charge plus de 2 000 enfants de la rue à Dakar.

Les équipes s'adressent à deux grands types d'enfants : d'une part, les talibés, généralement jeunes, élèves coraniques, mendiant au profit de leur marabout et d'autre part les fakhman, plus âgés, installés depuis plus longtemps dans la rue, organisés en bande et utilisateurs de drogue (une des spécificités dakaroise est l'utilisation, à ce titre, du « guinze », un diluant industriel).

L'activité « maraudes » du Samusocial Sénégal s'est doublée d'un centre d'accueil d'urgence pour enfants, qui a ouvert en novembre 2004. L'association a bénéficié, dans ce cadre, d'un accord avec le Ministère de la Justice (et plus précisément la Direction de l'Education Surveillée) l'autorisant à héberger des mineurs et lui conférant le statut de tuteur judiciaire. Ce centre propose un hébergement d'urgence en lits infirmiers ainsi qu'un hébergement temporaire en attente de retour en famille ou de placement dans une autre structure. En 2006, le centre du Samusocial Sénégal, qui a déménagé en juillet, a offert 87 hébergements à 48 enfants différents, avec une durée moyenne de séjour de un mois ; près de la moitié d'entre eux ont été raccompagnés en famille ou placés dans des centres d'hébergement partenaires proposant scolarisation ou formation professionnelle.

Enfin, le Samusocial Sénégal a particulièrement développé des activités d'expertise au cours de l'année 2006 en devenant membre du comité de pilotage du projet « Understanding children's work » mené par la Banque Mondiale en partenariat avec l'Unicef et le BIT et, en supervisant, dans ce cadre, l'enquête de terrain réalisée en novembre 2006. En outre, le Samusocial Sénégal fait partie du comité de pilotage du « Partenariat pour le retrait des enfants de la rue », projet initié par la Banque Mondiale, et intervient dans le cadre des activités de communication prévues par ce projet ; à ce titre, le Samusocial Sénégal a participé au Conseil Présidentiel qui s'est tenu le 10 octobre 2006 sur cette problématique, en présence du Chef de l'Etat sénégalais.

Soutien du SSI

Le Samusocial International et le Samusocial Sénégal sont signataires d'une convention de partenariat pluri-annuelle qui définit leurs engagements réciproques et le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Sénégal. Il apporte un appui technique et financier permanent à son partenaire Samusocial sénégalais, via, d'une part, la chargée de programmes affectée à ce partenariat, au siège du Samusocial International à Paris, et d'autre part, depuis septembre 2005, via la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International basée à Bamako. Depuis 2003, la direction du Samusocial Sénégal est en outre assurée par une expatriée mise à disposition par le Samusocial International.

En 2006, l'appui technique du Samusocial International au Samusocial Sénégal s'est également concrétisé par :

- la réalisation de deux missions de formation professionnelle continue des équipes à Dakar, en méthodologie d'intervention en urgence sociale et en abord clinique et psychopathologique des enfants en danger dans la rue, animées par les experts du Samusocial International ;
- la participation du coordinateur social du Samusocial Sénégal au DIU « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles », formation universitaire mise en place par le Samusocial International en partenariat avec les Facultés de Médecine de Créteil et de Saint Antoine ;
- la réalisation de deux missions de suivi du programme et d'expertise professionnelle par la responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International, basée à Bamako ;
- l'organisation d'un séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants ;

Concernant l'appui financier du Samusocial International au Samusocial Sénégal, le Samusocial International est signataire du contrat avec le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) Français dans le cadre du cofinancement du programme du Samusocial Sénégal, pour la période 2004-2006, à hauteur de 50% du budget prévisionnel. En septembre 2006, le Samusocial International a déposé une nouvelle demande de cofinancement auprès du MAE France pour la période 2007-2009. Il a également présenté le projet du Samusocial Sénégal au Prix de la Coopération Internationale 2006. Par ailleurs, le Samusocial International gère les nombreux dons de particuliers dont l'association sénégalaise bénéficie.

Enfin, en novembre 2006, le Samusocial International, représenté par son Président, le Dr Xavier Emmanuelli, Michèle Vert-Nibet, administratrice, et Delphine Laisney, responsable de la Coordination Afrique, a participé à la cérémonie d'inauguration du nouveau centre du Samusocial Sénégal. Cette délégation a également rencontré la Première Dame, Mme Viviane Wade, ainsi que l'Ambassadeur de France au Sénégal, et renforcé ainsi son soutien à l'association sénégalaise.

- **Algérie, Alger**

Activités

Dans une Algérie fragilisée par la récession économique et une crise politique meurtrière, les années 1990 ont été les témoins de l'apparition d'un phénomène nouveau, celui de la présence de femmes avec des enfants à la rue. Le code de la famille algérien défavorise les femmes qui, mises à la porte, répudiées, n'ont que peu de recours. La question de la drogue est, elle aussi, devenue préoccupante, notamment chez les jeunes. Enfin, le nombre d'hommes souffrant de troubles psychiatriques a lui aussi augmenté dans les rues d'Alger depuis quelques années.

C'est pour répondre à ces diverses problématiques que la Wilaya d'Alger (la préfecture) a mis en place, en novembre 1998, le Samusocial Alger, sur le modèle du Samusocial de Paris. Le Samusocial Alger a obtenu le statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) en novembre 2001.

Chaque nuit, deux équipes mobiles, composées d'un psychologue, d'un infirmier, d'un éducateur et d'un chauffeur, sillonnent les rues de la capitale algérienne. Ces professionnels entrent en contact avec les personnes désocialisées et orientent ceux qui le souhaitent ou le nécessitent vers le centre d'hébergement d'urgence du Samusocial. Installé à Dely Ibrahim, dans la banlieue proche d'Alger, ce centre offre plus de 200 places d'hébergement pour les personnes les plus exclues.

Une fois mises à l'abri, une aide psychologique, médicale, juridique et administrative leur est offerte. Cette aide est complétée par un volet post-urgence comprenant des cours d'alphabétisation pour adultes, une classe pré-scolaire pour enfants ainsi qu'une crèche.

Un accueil de jour médico-social vient parachever ce programme. Ouvert tous les jours, il reçoit en moyenne vingt personnes quotidiennement.

A noter le renforcement du travail des équipes en période hivernale, qui voit leur nombre croître jusqu'à 16 équipes, dont quatre travaillent en permanence sur le terrain.

De janvier à novembre 2006, les équipes mobiles du Samusocial Alger ont effectué 3 450 sorties et le centre a accueilli 2 268 personnes, dont 1 502 hommes, 626 femmes et 140 enfants. L'association prévoit de recevoir près de 3 500 personnes en 2007. Elle souhaite par ailleurs développer un projet de numéro d'appel gratuit ainsi que le volet études de son activité.

Par ailleurs, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale a souhaité développer un service d'appui aux enfants de la rue dans les villes du pays, et ce par le biais de la création de dispositifs Samusociaux.

Soutien du SSI

Le Samusocial International a travaillé en contact régulier avec la direction du Samusocial Alger, en terme d'appui à la réflexion sur son activité. La directrice, invitée à participer au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités, n'a malheureusement pas pu y assister.

Par ailleurs, à la demande du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale et avec le soutien de l'Unicef, le Samusocial International a organisé, en janvier 2004, une conférence de deux jours sur « l'intervention en urgence au profit des enfants de la rue » au profit des différentes

responsables et travailleurs de terrain des structures pressenties par le Ministère pour porter son projet d'assistance aux enfants. Cette intervention devait être suivie d'un atelier de renforcement des capacités pour les intervenants sur le territoire d'Alger, en novembre 2006, qui n'a pas pu se tenir. 2007 devrait voir la mise en œuvre de ce projet.

4-2- Amérique du Sud

- **Lima, Pérou**

Activités

En réponse à l'invitation du gouvernement péruvien, le Samusocial International a créé en mars 2004 le Samusocial Pérou, association de droit péruvien, qui a initié ses activités à Huaycán, dans la banlieue Est de Lima, en janvier 2005. Constituées d'un éducateur social, d'un infirmier et d'un chauffeur, les équipes mobiles du Samusocial Pérou sillonnent les zones reculées de Huaycán du mardi au dimanche, de 14h à 22h. Elles circulent à bord d'une ambulance facilement identifiable et siglée « Samusocial Pérou », afin de repérer les enfants, adolescents et femmes en situation d'urgence sociale et leur apporter soin et écoute. En 2006, elles ont effectué 284 maraudes et 3 542 prises en charge médicales et psychosociales, qui ont concerné plus de 700 personnes. 12,5 personnes en moyenne ont été prises en charge par maraude, dont 47.3% d'enfants et 37.4 % de femmes.

Une des spécificités du dispositif Samusocial Pérou est l'importance des cas de violence familiale, sexuelle et d'abandons, qui représentent 44,3% des prises en charge psychosociales. L'équipe mobile exerce son activité principalement par le dialogue avec les membres de la famille et par des visites régulières. Elle oriente les personnes vers un réseau de partenaires pour la prise en charge à long terme des bénéficiaires se trouvant dans une situation extrêmement vulnérables : les structures de santé publiques de Huaycán (hôpital et centre de santé) pour les cas médicaux, centre social de la mairie, le commissariat, le juge pour enfants, le psychologue et/ou les associations spécialisées dans la prise en charge de la violence familiale et sexuelle, pour ce qui est des cas d'urgence psychosociale.

Outre le réseau institutionnel, le Samusocial Pérou travaille directement avec la communauté, dont les responsables ont été formés à la gestion de risque par l'association Pompiers sans Frontières France (bureau Amérique Latine), dans le cadre du projet Samusocial Pérou. L'équipe du Samusocial Pérou dispose donc de personnes référentes dans la communauté, formées à détecter les personnes vulnérables afin de les signaler aux équipes mobiles.

En août 2006, le Samusocial Pérou a ouvert un centre d'accueil d'urgence, qui permet de prodiguer les premiers soins aux personnes orientées par l'équipe mobile du Samusocial, mais également aux autres personnes défavorisées de Huaycán. Une consultation psychosociale est proposée aux enfants, aux adolescents et à leurs mères selon les besoins. Ce Centre de Prévention du Risque Social propose également un hébergement d'urgence d'une durée moyenne de sept jours aux personnes en situation d'extrême vulnérabilité, en particulier les femmes fuyant une situation de violence familiale grave, accompagnées de leurs enfants. Cinq femmes avec bébé ont été hébergées pendant les premiers mois de fonctionnement du centre. Plus de 120 personnes ont été reçues pour une consultation médicale, sociale ou psychologique.

Le centre est également un lieu d'information et de sensibilisation. L'équipe y organise régulièrement des ateliers et des causeries, ainsi que dans des collèges des zones défavorisées. 29 ateliers ont ainsi été réalisés en 2006 à l'attention de plus de 200 jeunes, sur les thèmes de violence familiale, santé primaire, etc.

Tout comme celui de l'équipe mobile, le travail du centre se fait en coordination avec le réseau de partenaires, pour la prise en charge des bénéficiaires et pour l'organisation d'activités et campagnes de sensibilisation.

Le suivi des bénéficiaires rencontrés est centralisé dans le cadre d'une base de données confidentielle, qui permettra, à terme, de fournir des informations afin d'alimenter des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Pérou.

Il a organisé trois missions de formation pour les équipes du Samusocial Pérou en 2006, en avril, en juillet et en octobre. La première a eu pour but d'évaluer les acquis des équipes et de prévoir les futurs besoins de formation. La deuxième a permis de renforcer les connaissances des équipes mobiles : abord de la personne en danger, écoute, entretiens, analyse des problématiques et réponse. La troisième mission, doublée par la venue d'une psychiatre du Réseau National Souffrance Psychique et Précarité rattaché au Samusocial de Paris, a abordé l'approche de la violence familiale et a formé la nouvelle équipe du centre.

Pour parachever cette formation, cinq membres de l'équipe péruvienne ont participé à un stage intensif de formation à Paris en novembre 2006, organisé par le Samusocial International. Les professionnels péruviens ont, tour à tour, exploré les différentes structures du Samusocial de Paris, en particulier les CHUS (Centre d'Hébergement d'Urgence Simple), les CHUSI (Centre d'Hébergement d'Urgence avec Soins Infirmiers), l'Espace Solidarité Insertion (centre d'accueil de jour), la centrale d'appels du numéro d'urgence 115, et bien entendu les équipes mobiles : maraudes de nuit, maraude psychosociale et équipe mobile de lutte contre la tuberculose.

Le Samusocial International garantit en outre une gestion transparente et efficace du dispositif via la mise à disposition d'un directeur expatrié à Lima, et l'affectation à Paris d'une personne au suivi et à l'évaluation des activités. Cet appui s'est renforcé par la participation du directeur au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités. Pour ce qui est des aspects financiers, depuis 2004, le Samusocial International est bénéficiaire d'une subvention de la Commission européenne permettant de cofinancer à 75% le programme du Samusocial Pérou.

Enfin, le Samusocial International a signé en 2006 une convention de partenariat avec Pompiers sans Frontières France. Cette convention vient renforcer les liens institutionnels déjà existants sur le terrain entre le Samusocial Pérou et le bureau Amérique Latine de Pompiers sans Frontières France.

- **Cayenne, Guyane**

Activités

Depuis une quinzaine d'année, le développement socio-économique et démographique de la Guyane s'est accompagné d'une croissance et d'une visibilité accrue de la grande exclusion, notamment sur l'Ile de Cayenne. En comparaison avec la métropole, la Guyane souffre ainsi d'une insuffisance d'équipements sanitaires et sociaux. Cette exclusion se couple à une immigration de populations étrangères venues chercher un hypothétique eldorado. Ces facteurs expliquent la multiplicité et la complexité des visages de l'exclusion en Guyane.

C'est à l'invitation des autorités de Cayenne (Mairie, Département Local du Ministère de la Santé et du Développement Social) que le Samusocial International s'est rendu en mission en Guyane et a élaboré le projet actuel en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, associatifs et institutionnels. Les activités du Samusocial de l'Ile de Cayenne ont débuté en juillet 2004.

L'Equipe Mobile d'Aide, composée d'un infirmier, d'un travailleur social et d'un chauffeur-médiateur, « maraude » trois soirs par semaine dans les rues de la ville à la rencontre des grands exclus. L'équipe est parfois accompagnée de bénévoles, dans une démarche citoyenne et volontaire de prise de conscience du phénomène de la grande exclusion sur l'Ile de Cayenne. Ces tournées de nuit sont complétées par des actions en journée pour orienter/accompagner les personnes rencontrées vers les structures d'aide. L'idée est de faire le lien entre les personnes en situation de grande exclusion et les institutions d'aide. En 2006, les actions de jour se sont développées avec le recrutement d'une deuxième équipe mobile d'aide. Ainsi, tous les matins, le Samusocial accompagne les personnes rencontrées la nuit dans leurs démarches (soins, aide sociale...).

Depuis le lancement des activités, soit de juillet 2004 à décembre 2006, 547 personnes différentes ont été rencontrées. En 2006, 153 maraudes ont été effectuées, permettant d'entrer en contact avec 381 personnes (dont 169 personnes nouvelles). En moyenne, 32 personnes ont été vues lors des maraudes : il s'agit à 88% d'hommes.

Il est possible de distinguer deux grands groupes de personnes :

- une cinquantaine de personnes, avec des problématiques complexes et un profil de très grande exclusion : troubles psychiatriques, toxicomanie, rupture familiale, long parcours d'errance. Il s'agit en très grande majorité de guyanais. Ils effectuent des séjours ponctuels à l'hôpital (souvent lors d'une phase aiguë) mais ne s'inscrivent pas suffisamment dans une dynamique de soins pour être suivis sur une période plus longue. Certaines de ces personnes souffrent de maladies infectieuses (tuberculose, VIH...).

- un noyau fluctuant, alternant vie à la rue et vie en logement très précaire. Il s'agit d'abord d'exclusion économique, néanmoins ces personnes peuvent basculer dans la grande exclusion.

Par ailleurs, pour répondre à la pénurie de places d'hébergement d'urgence et ouverte aux personnes en situation de grande exclusion, l'association travaille depuis 2005 à un projet de centre d'hébergement d'urgence de 26 places. En 2006, les travaux du centre d'hébergement ont pu commencer : l'ouverture est prévue au milieu de l'année 2007. Afin de préparer ce centre d'hébergement, un accueil de jour se mettra en place début 2007.

Parallèlement, le Samusocial de l'Ile de Cayenne gère, depuis mai 2005, un dispositif de nuitées qui permet de mettre à disposition des logements en location chez des privés pour des personnes en rupture temporaire d'hébergement, le temps de trouver une solution à moyen terme. L'objectif est d'éviter tout passage à la rue et de prévenir ainsi les processus pouvant conduire à la grande exclusion. En 2006, 132 personnes ont été hébergées dans ce dispositif, grâce à la location d'un logement supplémentaire.

Ce travail effectué en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et sociaux de Cayenne a permis la mise en place d'une commission unique de demande d'hébergement social, qui se réunit chaque semaine. Suite à cette volonté commune, le 115, numéro unique d'urgence sociale, a été créé en Guyane en novembre 2006 : il est actuellement ouvert aux professionnels, et permet de proposer en temps réel des solutions aux demandes d'hébergement d'urgence, en fonction des disponibilités des structures d'accueil.

Enfin, l'association a poursuivi en 2006 le projet européen EQUAL, qui permet d'échanger avec des partenaires internationaux sur les problématiques communes liées à l'exclusion sociale. L'observatoire de la grande exclusion, créé en décembre 2005 dans le cadre de ce projet, devrait commencer ses travaux au cours du premier trimestre 2007.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial de l'Ile de Cayenne.

Le Samusocial International a apporté une aide technique en termes de formation des équipes et de réflexion sur le centre et l'observatoire. Ainsi, il a effectué trois missions en Guyane en 2006. Il a participé, en mars, à un colloque organisé par la Direction de la Santé et du Développement Social, sur le thème de « L'exclusion et urgence sociale » ; cela a été l'occasion de soutenir officiellement le travail du Samusocial de l'île de Cayenne. Puis, une mission de formation des équipes terrain a été effectuée en avril afin de suivre et de renforcer le travail des Equipes Mobiles d'Aide, suivie d'une deuxième session en novembre 2006. Celle-ci a aussi l'occasion d'une intervention d'un psychiatre, expert mandaté par le Samusocial International, qui a pu aborder avec les équipes les aspects psychopathologiques rencontrés chez le public concerné par la grande exclusion et/ou l'addiction au crack à Cayenne.

Le Samusocial International a poursuivi l'accompagnement de la Direction de l'association dans le cadre du travail d'élaboration du centre, aussi bien en termes d'objectifs que d'organisation. La participation de la directrice au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants a enfin permis de renforcer cet appui.

Par ailleurs, le Samusocial International a soutenu le Samusocial de l'Ile de Cayenne dans le cadre de sa recherche de financement auprès, en appuyant son dossier auprès de EDF, dont la réponse positive a été obtenue début 2007.

4-3- Europe

- **Bucarest, Roumanie**

Activités

Le Samusocial International s'est engagé à Bucarest à la demande de Médecins Sans Frontières Belgique qui s'apprêtait à clore un projet d'assistance médico-sociale au profit des personnes adultes sans-abri de la ville, mené depuis 1997. Le Samusocial din România, association de droit roumain, a été créée en janvier 2004.

Le dispositif, qui a pour objet de porter secours aux personnes sans abri qui vivent dans les rues de Bucarest, est composé d'équipes mobiles médico-sociales qui sillonnent les rues de la capitale six nuits et trois jours par semaine. En 2006, les équipes du Samusocial din România ont effectué 270 tournées de nuit et 81 tournées de jour, au cours desquelles elles ont rencontré environ 2 400 personnes sans abri, et pris en charge près de 400 nouveaux bénéficiaires.

Comme en 2005, le Samusocial din România a mis en place des procédures « Grand Froid » ainsi que des procédures « Fortes Chaleurs », en vertu desquelles les équipes mobiles ont procédé à la distribution de sacs de couchage durant l'hiver et de bouteilles d'eau fraîche durant l'été aux personnes les plus vulnérables rencontrées dans la rue. Depuis l'hiver 2006, un partenariat a été signé avec la Croix Rouge roumaine pour la mise en place d'une équipe de renfort hivernal composée de bénévoles. Ainsi depuis le 1^{er} novembre 2006, 2 bénévoles de la Croix Rouge parcourent la ville de 20h à minuit pour venir en aide aux personnes en situation d'exclusion. Ils proposent une boisson chaude, des sacs de couchage et peuvent orienter les personnes qui le désirent vers le centre d'hébergement d'urgence du Samusocial. En 2006, 15 bénévoles ont été formés par le Samusocial din România. Leur activité de renfort se poursuivra jusqu'au 28 février 2007.

Le dispositif comprend également un cabinet médico-psychosocial, qui offre des consultations gratuites aux personnes sans abri. Recevant 5 matinées par semaine, les professionnels du cabinet ont effectué, en 2006, plus de 4 900 consultations médicales, plus de 2 400 entretiens sociaux et environ 450 évaluations psychologiques. Rappelons qu'en février 2005, le cabinet avait dû déménager dans de nouveaux locaux, mis à disposition à titre gracieux par la Direction Sanitaire de Bucarest, et situés dans un endroit relativement central et accessible. Néanmoins, l'espace est trop exigu pour permettre au Samusocial de proposer des services complémentaires à ses bénéficiaires tels qu'il le souhaite, comme un espace hygiène, une petite cafétéria, des activités d'expression artistiques ou sportives... Le Samusocial din România a donc tout mis en œuvre pour trouver un endroit plus spacieux en 2006. Cet effort s'est avéré fructueux puisque l'entreprise Apa Nova Bucuresti mettra à disposition de l'association roumaine à partir du mois de février 2007 une maison rénovée dans un quartier central. Cet espace permettra d'offrir aux bénéficiaires un espace hygiène, des activités occupationnelles et un groupe de support psychologique.

Par ailleurs, la Mairie de Bucarest a voté le 16 mars 2006 l'attribution d'un terrain de 500 m² au Samusocial din România pour y construire un centre d'hébergement d'urgence. Du fait de la lenteur des procédures d'obtention des autorisations de construction, le centre devrait ouvrir à la fin de l'année 2007. Dans cette attente, le Samusocial din România a ré-ouvert le centre d'hébergement de 10 places situé au nord de la ville pour la période hivernale. En 2006, 115 nuitées ont été offertes aux bénéficiaires. Outre un abri et un lit, les personnes accueillies se voient proposer un repas chaud et la possibilité de prendre une douche.

Enfin, le Samusocial din România a mené de nombreuses activités d'analyse et de plaidoyer au cours de l'année 2006, particulièrement axé sur l'accès aux soins. En effet, les personnes adultes sans abri n'ont pas accès à la sécurité sociale, et n'ont de ce fait aucun accès aux soins, sauf en cas d'urgence vitale ou dans le cas de programme national (lutte contre la tuberculose par exemple). Un séminaire a été organisé le 6 juillet 2006 en présence du Secrétaire d'Etat à l'intégration européenne du Ministère de la Santé. Celui-ci a porté sur la déontologie médicale qui impliquait l'accès aux soins pour tous mais aussi sur la psychopathologie des personnes vivant à la rue. Il s'agissait en effet d'expliquer aux soignants les attitudes parfois réfractaires aux soins que peuvent avoir les personnes vivant à la rue. Cet aspect plus pédagogique avait pour objectif de sensibiliser les professionnels à une prise en charge un peu différente et plus adaptée à ce public spécifique, pour que le traitement soit accepté et respecté par les patients.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial din România. Tout au long de l'année, il a mis une directrice expatriée à disposition du Samusocial din România, pour renforcer les capacités de management et de recherches de financements de son partenaire roumain. La participation de la directrice au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants a permis de renforcer cet appui.

En 2006, le Samusocial International a organisé la formation de 10 professionnels de l'équipe roumaine au Samusocial de Paris. La visite des dispositifs parisiens tels que l'Espace Solidarité Insertion et le Centre d'Hébergement d'Urgence de Montrouge ont permis à l'ensemble de l'équipe d'alimenter ses réflexions sur le développement du dispositif roumain.

Enfin, le Dr Xavier Emmanuelli a réalisé une mission à Bucarest en octobre, à l'occasion de « la nuit des sans-abris », et de l'organisation, par l'Ambassade de France en Roumanie, d'un dîner de charité au profit du Samusocial de Bucarest. Etaient présents les dirigeants des plus grandes compagnies roumaines et internationales dont le Dr Xavier Emmanuelli a sollicité le soutien pour son partenaire roumain.

- **Moscou, Russie**

Activités

Malgré un contexte général difficile qui a vu une polémique internationale se développer autour de l'action des ONG en Russie et de leur contrôle par les autorités. 2006 a été une période très importante pour le Samusocial Moskva ; elle a vu se mettre en place dans la rue, d'un programme d'aide et d'assistance mobile aux enfants vivant dans les rues de Moscou.

Selon les autorités, et un rapport de MSF Belgique, les jeunes enfants et adolescents seraient plusieurs milliers à vivre dans les rues de la capitale russe. Cette population en situation de grande précarité ne bénéficie d'aucune protection, ni aide spécifique, toutes deux réservées exclusivement aux résidents dûment enregistrés à Moscou.

Une seconde équipe de spécialiste a été recrutée en cours d'année ainsi qu'un coordinateur de terrain, ce qui porte à deux le nombre d'unités mobiles constituées d'équipes qui ont sillonné les rues des quartiers Nord-Est et Centre de la Capitale. Elles ont progressivement porté assistance aux jeunes dans la rue jusqu'à quatre à cinq nuits par semaine. Ainsi, environ 200 jeunes ont été rencontrés, et un millier d'actes médicaux de premiers soins ont été prodigués sur la période. Les prises en charge ont été prolongées, pour une vingtaine d'entre ces enfants, par une orientation dans les structures sanitaires ou dans des institutions pouvant les prendre en charge.

Le Samusocial Moskva a formalisé ses activités en signant deux protocoles de partenariat, le premier avec les services sociaux de la Ville, l'autre avec le Ministre du Gouvernement de Moscou en charge des Droits de l'Enfant. Faisant suite à la signature de ces accords, étaient invités officiellement à Paris, début novembre, une délégation comprenant des décideurs russes en charge des questions sociales touchant les enfants, afin d'offrir la possibilité aux participants d'observer le dispositif du Samusocial de Paris et de s'informer sur les relations qui peuvent exister dans d'autres capitales entre l'Administration, les organisations non-gouvernementales ainsi que la société civile

En février, une conférence exceptionnelle organisée au MGIMO sous l'égide de l'Ambassade de France et en partenariat avec le Samusocial International, réunissait autour du Dr Emmanuelli les autorités moscovites au plus haut niveau, l'UNICEF, des personnalités comme le Dr Leonid Roshal, toutes invitées à s'exprimer sur le problème des enfants des rues. Pour la première fois un public nombreux venu d'horizons les plus diverses s'est trouvé réuni pour aborder à Moscou ce sujet. Cette tribune a été l'occasion d'aborder ouvertement cette question délicate et sensible en s'appuyant sur les premières constatations de terrain du Samusocial Moskva, ce thème ayant jusqu'alors peu intéressé les médias et demeurant peu ou mal connu du grand public.

Un premier *Concert Exceptionnel* au profit du Samusocial Moskva, a été organisé fin novembre grâce à la collaboration de l'Ambassade de France, la Mairie de Moscou, du Centre Culturel Français et de l'UNICEF. Cet événement artistique a permis de faire connaître la Fondation et son action, et de récolter des fonds qui devraient permettre au Samusocial Moskva de s'étoffer courant 2007 de deux nouvelles Equipes Mobiles d'Aide et de deux ambulances supplémentaires.

Soutien SSI

Le Samusocial International est membre du Conseil d'Administration du Samusocial Moskva. Tout au long de l'année, il a mis une directrice expatriée à disposition de la Fondation russe pour renforcer les capacités de management et de recherches de financements de son partenaire. La participation de la directrice au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités pour les participants a permis de renforcer cet appui.

Chacune des deux équipes du Samusocial Moskva sont venues suivre un stage d'une semaine à Paris, dans le cadre d'un partenariat UNICEF. Elles ont pu rencontrer les directeurs et professionnels travaillant dans les dispositifs d'aide parisiens tels que le 115, un CHUS, et participer à des tournées de nuits. Prenaient également part au voyage des partenaires de terrain et des représentants de deux universités.

L'année 2006 a vu également le soutien du Samusocial International se confirmer par le soutien au renouvellement de subventions privées, qui ont permis de au Samusocial Moskva de consolider son action. A la fin de cette première année d'activités, le Samusocial Moskva a trouvé sa place sur la carte sociale de Moscou, à laquelle ont contribué son appartenance au réseau des Samusociaux internationaux ainsi que l'appui de son Président, le Dr Xavier Emmanuelli.

- **Bruxelles, Belgique**

Activités

Le dispositif Samusocial à Bruxelles a été mis en place en 1999 pour offrir une réponse, en urgence, au problème croissant de la grande exclusion dans la capitale belge. Le Centre d'action sociale d'urgence (CASU) a été créé en juin 2001. Cette association sans but lucratif reprend l'ensemble des missions du Samusocial de Bruxelles. Ce dispositif a donc pour mission de répondre aux situations de détresse et d'urgence sociale par un travail d'écoute, d'orientation, de rencontre et d'aide aux personnes se trouvant en situation sociale critique.

Le CASU travaille en partenariat avec le Centre Public d'Aide Sociale, la Croix Rouge et de nombreux hôpitaux publics de Bruxelles et Médecins du Monde

La situation à Bruxelles est proche de celle de Paris. On retrouve, dans cette capitale européenne qui attire chaque année un nombre élevé de personnes, les mêmes catégories de populations marginalisées qu'à Paris, concentrant plusieurs problèmes complexes : "grands clochards", familles, immigrés, et personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Un numéro gratuit est joignable, par tous, 24 h sur 24, afin de recueillir directement les demandes des personnes sans-abri, mais aussi les signalements de particuliers ou d'institutions. Il permet d'offrir une réponse continue et de réguler en temps réel les offres de services disponibles (hébergement, orientation...). De plus, chaque personne avec laquelle le CASU entre en contact fait l'objet d'une fiche, afin de pouvoir suivre son parcours et de lui offrir, dans la mesure du possible, l'aide la plus adaptée.

Chaque jour, en soirée et au petit matin, une équipe mobile inter-disciplinaire se rend au devant des personnes, dans la rue. Composée d'un chauffeur, d'un infirmier et d'un travailleur social, elle permet d'établir le contact avec les personnes les plus en danger dans la rue, de dresser un premier bilan, de tenter d'établir un contact de qualité afin de nouer un lien durable et de chercher avec eux des solutions adaptées de plus long terme. En 2006, grâce à l'appui du Ministre de l'intégration sociale et de la politique des grandes villes, le CASU a lancé une deuxième équipe de maraude. Dès avril 2007, avec le soutien du même département, une nouvelle équipe de maraude sera mise en place. Il s'agira d'une maraude spécifique destinée à la « mendicité enfantine ».

Un centre d'hébergement de cent vingt lits permet d'accueillir en urgence les personnes orientées par la permanence téléphonique. C'est là qu'est effectué un premier travail psycho-social. Fin 2006, la Région de Bruxelles capitale a mandaté le CASU pour gérer le plan hivernal sur l'ensemble du territoire de Bruxelles. Un centre d'hébergement de 150 places supplémentaires a été mis en place par le CASU pour la période allant du 1^{er} décembre 2006 au 31 mars 2007.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est en contact étroit avec la structure belge. Sa directrice est membre du Conseil d'administration du Samusocial International, et une réflexion commune sur l'évolution des populations rencontrées dans la rue est menée conjointement avec Paris, du fait de la similarité des situations.

La directrice, invitée à participer au séminaire annuel inter-Samusociaux réunissant les directions respectives des structures locales, à Paris, et proposant différents ateliers de réflexion et de renforcement des capacités, n'a malheureusement pas pu y assister.

5- Pôles régionaux

- **Fédération Nationale des Samusociaux**

La Fédération Nationale des Samusociaux est née en mars 2001, à l'initiative du Dr Xavier Emmanuelli, avec l'objectif de rassembler, assister et représenter l'ensemble des dispositifs créés dans toutes les grandes villes de France depuis 10 ans sur le modèle Samusocial. Un cahier des charges établit les principes de fonctionnement et les critères minimum de qualité autour desquels se retrouvent les quelque 60 structures adhérentes à cette Fédération.

Activités

La Fédération réunit une fois par an ses adhérents lors d'*Etats Généraux* auxquels sont conviés des partenaires institutionnels et des journalistes. Il s'agit de réfléchir à des problématiques communes et de donner du poids et de la légitimité aux sujets présentés à cette occasion aux pouvoirs publics. Le 6 avril 2006, l'Assemblée Générale annuelle a ainsi été suivie de 4 ateliers autour des thématiques suivantes :

- Soigner les personnes sans-abri,
- Contraintes et limites du « travail social »,
- Financement des missions,
- Souffrance psychique et précarité.

Cette journée de rencontre s'est achevée en présence de Madame Catherine Vautrin, ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, qui a annoncé l'attribution de moyens supplémentaires à l'accueil d'urgence à travers le plan de cohésion social. Initié en 2004-2005, celui-ci se poursuivra en 2006-2007 pour porter à 100 000 places la capacité d'accueil des centres d'hébergement d'urgence et d'insertion, et pérenniser sur l'année le niveau 1 du plan grand froid.

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni à plusieurs reprises pour décider des orientations de son activité et autour d'un groupe de travail sur le projet d'uniformisation du recueil de données entre les adhérents et de la création d'un logiciel commun pour enregistrer et consolider ces données au niveau national.

Formation et échange de pratiques constituent le deuxième volet de l'action de la Fédération. Ainsi, elle permet des échanges entre les dispositifs existants : en juillet, un psychologue du Samusocial de Nice a participé à la maraude psychosociale avec l'équipe parisienne ; en octobre, le coordinateur du Samusocial de Lyon s'est rendu à Nantes pour travailler autour d'un « projet de service » ; enfin, le Dr Emmanuelli s'est rendu à Lyon en octobre dans le cadre de la reprise du Samusocial 69 par l'association Regis.

L'échange de pratiques passe aussi par la diffusion de documents de travail qui permettent aux structures en cours de création d'avancer dans la définition de leur projet et le montage des dossiers destinés à leurs bailleurs. Ainsi la Fédération a-t-elle accompagné deux nouveaux adhérents, à Fréjus dans le Var et dans le 93 où le Samusocial local a été repris par l'« Hôtel Social 93 ».

Parallèlement à ces missions, la Fédération développe des outils pour améliorer les échanges entre les adhérents, tels que *le Journal de la Fédération* (dont le n° 5 est paru en novembre) ou le *blog* (www.federationsamusociaux.typepad.com) créé en 2006 pour permettre aux adhérents d'accéder et de diffuser une information régulière sur la vie de la Fédération et l'ensemble des structures d'aide aux Sans-abri en France.

Soutien du SSI

Le Samusocial International est membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Samusociaux. Il met à sa disposition tous les moyens matériels dont elle dispose (bureau, matériel informatique, téléphonie, fournitures de bureau, etc.).

- **Coordination Afrique**

Activités

En septembre 2005, le Samusocial International, avec le soutien du Ministère Français des Affaires Etrangères, a lancé une Coordination Afrique, basée au Mali, à Bamako, et ayant vocation à soutenir et renforcer les structures Samusocial partenaires du Samusocial International, qui interviennent auprès des enfants de la rue à Ouagadougou, Bamako et Dakar. Le Samusocial Pointe-Noire, créé en janvier 2006, a rejoint ce réseau africain du Samusocial International.

En développant un axe stratégique de coopération sud-sud, la Coordination Afrique du Samusocial International vise à renforcer la lutte contre l'exclusion sociale et améliorer la prise en charge des enfants de la rue :

- parce que la problématique des enfants de la rue dans ces capitales est relativement similaire,
- parce que, si la méthode d'intervention repose sur une approche identique, chaque structure développe des compétences spécifiques dans différents domaines,
- parce qu'en devenant une force commune de proposition, les structures Samusocial nationales renforcent leurs capacités en terme de coopération au développement.

La Coordination Afrique du Samusocial International a permis de renforcer l'appui technique apporté par le Samusocial International à ses partenaires Samusociaux locaux en Afrique subsaharienne et améliorer ainsi la prise en charge des enfants de la rue dans la zone concernée. Via la mise à disposition de la responsable de la coordination sous-régionale, salariée expatriée du Samusocial International, les activités suivantes ont ainsi été réalisées en 2006 :

- un appui technique permanent aux structures Samusocial Burkina Faso, Mali, Pointe-Noire et Sénégal, dans les domaines de la gestion administrative, financière et des ressources humaines, en recherche de financement et établissement de partenariats avec des structures nationales, ainsi qu'en matière d'organisation et de mise en œuvre des activités de prise en charge des enfants de la rue ; cet appui a été réalisé depuis le bureau de la Coordination Afrique du Samusocial International à Bamako ;
- un appui technique sur place par la réalisation de 2 missions de la responsable de la Coordination Afrique auprès de chaque Samusocial d'Afrique de l'Ouest et d'1 mission auprès du Samusocial Pointe-Noire, soit 7 missions qui ont notamment permis d'apporter un soutien technique direct aux équipes d'intervention auprès des enfants de la rue ainsi qu'aux directions des structures particulièrement en ce qui concerne le développement de leur réseau de structures partenaires pour la prise en charge des enfants en post-urgence et en réinsertion sociale ;
- l'organisation et le suivi des sessions de formation professionnelle continue des équipes de chaque Samusocial, animées par les formateurs du Samusocial International ;
- l'organisation d'échanges inter-associatifs entre le Samusocial de Paris et les Samusociaux Burkina Faso et Mali ;
- l'élaboration d'un nouveau cahier des charges du Samusocial International spécifiquement adapté à ces structures Samusocial intervenant auprès des enfants de la rue, et destiné d'une part, à capitaliser les modalités du fonctionnement institutionnel et opérationnel des structures, sur la base d'une synergie entre les meilleures pratiques en vigueur, et d'autre part, à fournir de nouveaux outils méthodologiques visant à améliorer la qualité des activités mises en œuvre par les Samusociaux (un Code déontologique professionnel, une Charte concernant l'utilisation des images, deux supports méthodologiques pour les centres d'accueil et d'hébergement pour enfants de la rue) ;

- la mise en place d'une page spécifique pour la Coordination Afrique du Samusocial International dans les bulletins trimestriels d'information et de sensibilisation édités par chaque Samusocial local, diffusés auprès de leurs adhérents, partenaires institutionnels, opérationnels, techniques et financiers, et permettant d'élargir la vision nationale de la problématique des enfants de la rue à une dimension régionale, et de contribuer ainsi à une action commune de plaidoyer ;
- une action de communication régionale lors des différentes missions auprès des Samusociaux locaux de la responsable de la Coordination Afrique, par la présentation du Samusocial International auprès des membres associatifs des Samusociaux respectifs, des autres associations nationales ou internationales intervenant auprès des enfants de la rue, ainsi que des partenaires techniques et financiers ;
- la présentation, lors de la session de juin 2006, d'une analyse comparative de la problématique des enfants de la rue dans les trois contextes nationaux d'Afrique de l'Ouest, auprès des étudiants du DIU français « Abord des enfants errants en danger dans les rues des mégapoles », mis en place à Paris par le Samusocial International en 2003, en partenariat avec les facultés de médecine de Créteil et de Saint- Antoine.

6- Formation

- **Diplôme Inter-Universitaire sur l'abord des enfants des rues**

A travers son action sur le terrain en faveur des « enfants des rues », le Samusocial International a acquis la conviction que le travail auprès de ces jeunes en grande souffrance nécessite une approche professionnelle et un savoir spécifique.

Ce constat est à l'initiative de la création en 2003 d'un diplôme inter-universitaire (DIU) sur l'« Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégalo-poles ». Dispensé au sein des Universités Paris XII (Créteil) et Paris VI (St Antoine), cet enseignement s'adresse à des personnels amenés à travailler auprès d'enfants et d'adolescents en rupture et en situation de danger dans la rue. L'objectif de la formation est de favoriser un meilleur abord de ces jeunes, de donner des outils pour une relation éducative et thérapeutique de qualité qui permettra de les secourir efficacement et d'améliorer leur accès aux systèmes de soin et d'éducation existants. Les étudiants acquièrent également une capacité de réflexion et d'évaluation des pratiques. Enfin, ce DIU est un lieu de confrontation et d'échanges d'expériences qui permet l'accès à un réseau relationnel important.

La validité des acquis est testée dans un contexte réel à travers un stage de 15 jours au sein d'une structure oeuvrant en faveur des enfants des rues.

Activités

En 2006, 14 étudiants inscrits au DIU ont suivi les deux sessions d'enseignement et effectué un stage pratique dont ils ont rendu compte dans un mémoire. A l'issue d'une épreuve écrite visant à évaluer leurs acquis, 12 d'entre eux ont été admis. La cérémonie de remise des diplômes a donné lieu, en octobre, à une conférence de presse visant à communiquer sur l'expertise du Samusocial International dans l'abord des enfants errants, et à lancer la quatrième année de la formation.

Le comité pédagogique s'est réuni début décembre pour sélectionner 17 candidats parmi les 23 ayant postulé.

D'autre part, des réflexions et des démarches ont été engagées pour mettre en place des formations similaires en Afrique et en Asie. Des contacts sont en cours avec l'hôpital du Point G à Bamako (Mali), et avec la Faculté d'Ho Chi Minh-Ville au Vietnam.

Soutien SSI

Le Président du Samusocial International est membre du Comité Pédagogique du DIU et apporte, dans la définition du programme pédagogique, la légitimité et l'expérience acquises sur le terrain à travers les dispositifs Samusocial s'adressant aux enfants de la rue. Par ailleurs, plusieurs collaborateurs ou formateurs du Samusocial International interviennent comme enseignants.

Le suivi administratif et l'organisation pratique de la formation sont assurés par le Samusocial International.

Enfin, les différents dispositifs Samusociaux constituent des terrains de stage privilégiés pour les étudiants du DIU.

- **Institut d'Etudes Politiques de Paris**

L'expertise du Samusocial International l'a amené à se rapprocher de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris afin de proposer un enseignement spécifique dans le cadre d'un Master Affaires Internationales ; celui-ci portera, pour la période universitaire 2006-2007, sur le thème de « l'exclusion sociale en milieu urbain : Villes du Nord et villes du Sud ».

Ce cours s'adresse aux étudiants qui visent à poursuivre une carrière dans le domaine de la gestion de la ville ou des collectivités locales, ou bien à ceux qui envisagent de travailler dans les ONG ou d'autres organisations internationales autour de projets de développement, notamment en milieu urbain.

Il a trois objectifs principaux :

1. Comprendre la problématique complexe et les politiques diverses liées au phénomène de l'exclusion sociale, ainsi que les différentes méthodes d'approche, de prise en charge et les solutions proposées.
2. Illustrer les analyses théoriques avec des cas concrets afin de faire réagir et réfléchir sur les débats actuels.
3. Analyser l'urgence sociale et le phénomène d'exclusion de manière transverse au fil de l'intervention de professionnels d'horizons variés (universitaires, acteurs de terrain ...).

Seize étudiants se sont inscrits pour suivre cet enseignement.

ANNEXES

Annexe 1 : Partenaires

Annexe 2 : Code de déontologie Samusocial

Annexe 3 : Revue de Presse

ANNEXE 1 : Partenaires

Principaux Partenaires

- **Fondation Internationale Carrefour**

La Fondation Internationale Carrefour, principal fidèle du Samusocial International, accompagne l'association depuis 2001. Une convention de partenariat a été signée en 2005 orientant ce soutien vers les programmes d'aide et d'assistance aux enfants de la rue : il a permis de financer la conception, la mise en place et le suivi des différents projets.

- **Fondation Orange**

La Fondation Orange intervient notamment au profit d'initiatives dans le domaine de l'éducation des filles dans les pays émergents et de la lutte contre l'illettrisme. L'action du Samusocial International perçue comme un préalable nécessaire dans ces domaines, la Fondation a décidé de soutenir, en 2006, l'association dans son action au profit des personnes en situation de grande exclusion (et principalement les jeunes femmes) dans quatre pays : le Sénégal, le Mali, la Roumanie et le Vietnam.

- **Air France - Groupe Développement**

Une convention de partenariat tripartite a été signée entre Air France, le Groupe Développement et le Samusocial International en 2000. Air France met à la disposition du Samusocial International des billets d'avion gratuits ou à prix réduits ainsi qu'un tonnage de fret gratuit. Le Groupe Développement, pour sa part, assure la gestion opérationnelle du partenariat tout en apportant une aide en termes de formalisation de projets et de recherche de fonds et de partenaires.

- **Sanofi-Aventis**

En 2006, Sanofi-Aventis a soutenu l'action du Samusocial Moskva.

Partenaires en 2006

- **Assistance Publique – Hôpitaux de Paris**

Depuis septembre 2003, l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris met une infirmière à disposition du Samusocial International. Celle-ci est responsable de la formation.

- **Direction Générale des Affaires Sociales**

La Direction Générale des Affaires Sociales soutient l'action de la Fédération Nationale des Samusociaux par l'attribution d'une subvention pour prendre en charge le coût de la chargée de programme en charge du suivi et de l'animation de cette structure.

- **Commission Européenne – Direction développement**

La Commission Européenne s'est engagée à soutenir le Samusocial international pour trois des dispositifs qu'il accompagne :

- le Samusocial Pérou, pour une durée de quatre ans, à compter de fin 2004,
- le Samusocial Burkina Faso à compter de début 2006,
- le Samusocial Congo, pour une durée de quatre an, à compter de fin 2006 et,

- **Ministère des Affaires Etrangères – Coopération Française**

Le Ministère des Affaires Etrangères a été le principal bailleur du dispositif Samusocial Sénégal, sur un financement tri-annuel 2004-2006 ; une requête lui a été soumise pour la période 2007-2009. Il finance également le Samusocial Pérou, au travers de la Mission pour la Coopération non gouvernementale.

Enfin, il a accompagné le lancement de la Coordination Afrique grâce à un soutien sur 16 mois, de septembre 2005 à décembre 2006. Une requête lui a été soumise pour la période 2007-2009.

- **Institut de France**

L'Institut de France a accordé un soutien au Samusocial Sénégal pour ces actions de post-urgence.

- **Edelman**

Edelman, dont la présidente est membre du Conseil d'administration du Samusocial International, a mis à disposition de l'association une stagiaire en 2006. Cette opération devrait être reconduite en 2007.

- **Fondation Schneider Electric**

La Fondation Schneider Electric pour l'insertion des jeunes a soutenu le projet Samusocial Mali.

- **Fondation Air France**

La Fondation Air France a soutenu le Samusocial Sénégal pour la prise en charge de la formation des équipes en 2006.

- **Fondation Mérieux**

En 2006, la Fondation Mérieux a soutenu l'action du Samusocial Mali.

- **Terry-Link**

Terry Link a soutenu les trois dispositifs ouest-africains, à destination des enfants, par le biais de dons pour couvrir les frais médicaux : le Samusocial Sénégal, le Samusocial Mali et le Samusocial Burkina-Faso.

- **Alcatel Egypte**

En 2006, Alcatel Egypte a soutenu le Samusocial International pour la prise en charge de la phase exploratoire du projet au Caire ; l'entreprise s'est engagée à accompagner l'association pour ce projet en 2007.

- **International SOS**

Depuis mars 2006, International SOS prend en charge à titre gracieux le volet rapatriement des assurances mission et expatriation du personnel du Samusocial International.

- **Rotary Club de Saint Gratien**

Le Rotary Club de Saint Gratien a soutenu le Samusocial International pour son dispositif roumain.

- **Laboratoires Aguetant**

Les Laboratoires Aguetant ont soutenu le Samusocial International pour son projet au Vietnam.

- **Dons de particuliers**

De nombreuses personnes physiques ont soutenu l'activité du Samusocial International par des dons, notamment au profit du projet au Sénégal.

Soutiens

- **Samusocial de Paris**

Le Samusocial de Paris appuie l'activité du Samusocial International en mettant à disposition des locaux nécessaires au fonctionnement de l'association et en accueillant des stagiaires issus des différentes entités Samusocial à l'étranger.

Code déontologique professionnel

Le Code déontologique professionnel du Samusocial a été adopté par le Conseil d'Administration du Samusocial International en date du 7 septembre 2006.

Il a vocation à réglementer les obligations des personnes intervenant avec une structure Samusocial dans le cadre de leurs activités auprès des personnes, mineures ou majeures, bénéficiaires du programme d'action.

Il s'applique :

- aux adhérents et membres associatifs du Samusocial ;
- aux employés du Samusocial : salariés, volontaires de solidarité internationale, ainsi que toute personne liée par un contrat de travail ou de prestation de services avec le Samusocial (consultants externes, chargés de mission, notamment) ;
- aux personnes liées par une convention de stage, ou un engagement de bénévolat, ainsi que toute personne participant aux activités du Samusocial (visiteurs, accompagnants des tournées de rue, notamment).

Article 1

Les principes déontologiques du Samusocial sont les suivants :

- travailler avec les bénéficiaires dans un esprit de coopération fondé sur le respect de la dignité et la confiance mutuelle ;
- agir sans aucune discrimination, fondée notamment sur le sexe, la nationalité, l'ethnie, l'origine réelle ou supposée, la culture, la religion, la sexualité, l'âge, le handicap ;
- sauvegarder, en toute circonstance, l'intérêt supérieur du bénéficiaire ;
- garantir le droit du bénéficiaire à participer aux prises de décisions le concernant ainsi que les personnes sous sa responsabilité ;
- respecter le principe de confidentialité des informations médico-psycho-sociales sur le bénéficiaire ainsi que le principe d'anonymat.

Article 2

Sont interdits les comportements et agissements suivants :

- tout acte de violence physique, verbale ou psychologique (notamment les coups et châtiments corporels, les propos dégradants ou humiliants, l'abus d'autorité ou de pouvoir) ;
- toute attitude sexuellement ambiguë ou provocatrice ;
- toute forme de relations sexuelles ;
- tout acte visant à mettre en contact les bénéficiaires avec des personnes susceptibles de les abuser ou de les exploiter sexuellement et/ou économiquement ;

- tout acte ayant un lien avec des procédures non légales de placement ou d'adoption d'enfants, notamment pour les structures Samusocial s'adressant aux enfants ;
- tout acte ayant un lien avec des activités de prosélytisme religieux ou politique ;
- toute incitation à commettre des actes illégaux ;
- l'invitation, l'accueil, l'hébergement ou l'emploi, à titre personnel, notamment à domicile ;
- toute offre personnelle ou acceptation de cadeaux (notamment objets, argent) ;
- toute prise d'images d'enfants (photos, vidéo, etc...) identifiables et/ou portant atteinte à la dignité du bénéficiaire, et toute prise d'images de bénéficiaires adultes (photos, vidéo, etc...) sans accord express signé de leur part ;
- toute communication externe (notamment aux media) susceptible d'être dommageable au bénéficiaire sans autorisation préalable de la structure Samusocial concernée

Article 3

Dans le respect du principe de proportionnalité, et sans préjudice de toute action en justice si les circonstances le justifient, tout manquement aux principes du présent Code pourra entraîner une ou plusieurs des sanctions suivantes :

- déchéance de la qualité de membre associatif,
- sanctions disciplinaires, et / ou rupture des contrats de travail ou de prestation de services dans le respect des procédures en vigueur,
- rupture des conventions de stage,
- dénonciation des engagements de bénévolat.

* *

*

I. DECLARATION D' ENGAGEMENT

Je, soussigné(e),

Déclare par la présente,

- 1) Que je n'ai jamais été condamné(e) pour des crimes et délits contre les personnes ;
- 2) Que je m'engage à informer le Samusocial International des poursuites pénales dont j'ai fait, je fais et je ferai l'objet, pour des faits de nature à nuire à mon activité ;
- 3) Que j'ai pris connaissance du Code déontologique professionnel du Samusocial et que je m'engage à le respecter ;
- 4) Que j'ai été informé(e) qu'en cas de suspicion de comportement ou acte réprimé par le Code déontologique professionnel du Samusocial, l'organisation Samusocial International se réserve le droit de prendre toute mesure préventive, y compris la suspension provisoire de mes fonctions ; que j'ai été informé(e) qu'en cas de preuve de comportement ou acte réprimé par le Code déontologique professionnel du Samusocial, l'organisation Samusocial International prendra toute mesure administrative ou légale appropriée, dans le pays de survenance de l'infraction et/ou dans mon pays d'origine ou de résidence principale ;
- 5) Que j'ai été informé(e) qu'en cas de rupture de contrat ou d'engagement, fondée sur la violation du Code déontologique professionnel du Samusocial, l'organisation Samusocial International se réserve le droit d'informer les organisations demandant mes références professionnelles des raisons de la rupture.

Fait à Le

Signature :

ANNEXE 3 : Revue de presse 2006

Date	Pays	Type de média	Nom du média	Sujet - Titre	Infos
2-janv-06	Guyane	Presse	France Guyane	"Samu social : dans la rue aussi, on a fêté le nouvel an"	
5-janv-06	Roumanie	Presse	Jurnalul National	Poésies de la rue, mots et images	Portrait de Gabel, ses poèmes et ses dessins
7-janv-06	SSI	Radio	Europe 1	Emission Carnets du Monde, les SDF dans le monde	Interview M. Quenin
24-janv-06	Algérie	Internet	L'Expression	"Le Samusocial enfants" est né	
24-janv-06	Roumanie	Presse	Cotidianul	Le froid sibérien est tombé sur les bucarestois	
25-janv-06	Roumanie	Presse	Jurnalul National	La fuite vers la chaleur	
25-janv-06	Roumanie	Presse	Libertatea	Des hommes sauvés du froid	
26-janv-06	Roumanie	Presse	Adevarul	Plus de 5000 personnes sans-abris à Bucarest	
4-févr-06	Mali	Radio	RFI	Emission : Territoires de jeunesse	Equipe Mobile d'aide Filles
20-févr-06	Maroc	Presse	Le Matin	"880 millions de DH pour lutter contre la précarité à Casablanca"	
21-mars-06	Guyane	Télévision	RFO	Journal Télévisé	Interview Dr Emmanuelli
31-mars-06	Russie	Presse	Rossiskaya Gazeta	Un Samusocial pour les enfants des rues	Article à l'occasion de la signature de l'accord avec la Mairie de Moscou Interview Victoria Barmotina
mars-avril 06	France	Presse interne	Tonic	Publicité Samusocial International	dans les 4 éditions du magazine interne deb Sanofi-Aventis
3-avr-06	Roumanie	Presse	Economistul	Une équipe mobile pour soigner les personnes sans abri la nuit	Reportage sur le Samusocial din România
11-avr-06	Martinique	Télévision	RFO	Journal Télévisé	Interview sur le plateau du Dr Emmanuelli
13-avr-06	Russie	Presse	Lien Social	Les enfants des rues de Moscou	Maraude avec l'équipe du SSMoskva
13-avr-06	Algérie	Presse	El Watan	Le drame des enfants de la rue	Reportage à partir d'une tournée avec le Samusocial Alger
13-avr-06	Roumanie	Presse	Viata Medicala	La vraie histoire de Dieu	Portrait d'une bénéficiaire du Samusocial din România
13-avr-06	Roumanie	Presse	Prezent	« Chaque jour, un homme meurt dans la rue »	Reportage sur l'exclusion à Bucarest
21-avr-06	Congo	Internet	Congo page	Pointe-Noire, ouverture du débat citoyen	Mention dans le bilan de la Municipalité du lancement du Samusocial Pointe-Noire
28-avr-06	Roumanie	Presse	Viata Medicala	La psychopathologie de la vie dans la rue	Article écrit par l'équipe du Samusocial din România

1-mai-06	Russie	Presse	Bulletin du Moskva Accueil	Ouverture du Samusocial Moskva	Article à l'occasion de la conférence de XE à Moscou et de l'inauguration du SSM.
1-mai-06	Russie	Presse	Russian Investment Review		Interview de Françoise Horowicz
6-mai-06	Algérie	Presse	El Watan	Une main secourable aux plus fragiles	Reportage sur une maraude à Alger
17-mai-06	Congo	Internet	Congo page	Lancement du Samusocial Pointe-Noire	Reportage sur le lancement du dispositif à Pointe-Noire (Congo)
22-mai-06	Maroc	Presse	La Gazette du Maroc	Ces SDF qu'on refuse de regarder : voyage en "clochardie" marocaine	
14-juin-06	Burkina	Presse	Sidwaya	Coupe du monde Ouaga 2006 : Un trophée pour les enfants de la rue	
3-août-06	Guyane	Presse	France Guyane	Ne pas fuir cette population	Réaction du Samusocial au protocole d'action de prévention contre l'errance du chef lieu de Guyane.
26-sept-06	SSI	Télévision	W9	Emission "En quête d'action"	Marine Quenin invitée pour commenter un reportage sur le SSP et évoque plus largement la question de l'exclusion en milieu urbain
5-oct-06	Maroc	Presse	Le Matin	"Le Samusocial Casablanca, le premier d'une longue chaîne de solidarité"	Point un mois après l'inauguration par le Roi
4-nov-06	Maroc	Presse	Le Matin	"Secouristes de fortune"	reportage sur une maraude menée avec la Directrice Afifa B. et une EMA.
21-nov-06	Algérie	Presse	La nouvelle république	"19 000 enfants SDF récupérés"	
23-nov-06	Sénégal	Presse	L'express International	"Les maraudeurs de la providence"	Tournée avec le Samusocial Sénégal
1-déc-06	Roumanie	Presse	A Paris (trimestriel de la Mairie de Paris)	Villes francophones solidaires	Sur le sommet de la Francophonie à Bucarest et l'aide de l'AIMF au CHUS du Samusocial din România

